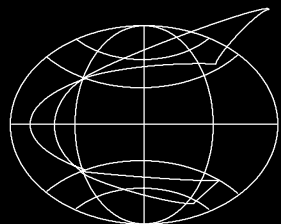


INTOSAI



Revue  
internationale  
de la vérification  
des comptes  
publics

Janvier 2001



# Revue internationale de la vérification des comptes publics

Janvier 2001—Vol. 28, n° 1

© 2001 International Journal of Government Auditing, Inc.

Les articles de la *Revue* sont répertoriés dans l'*Accountants' Index* par l'American Institute of Certified Public Accountants et présentés dans la publication *Management Contents*. Des articles choisis figurent également dans les comptes rendus analytiques publiés par les sociétés Anbar Management Services, de Wembley, en Angleterre, et University Microfilms International, de Ann Arbor (Michigan), aux États-Unis. La *Revue internationale de la vérification des comptes publics* est publiée tous les trimestres (janvier, avril, juillet et octobre) pour le compte de l'INTOSAI (Organisation internationale des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques) en allemand, en anglais, en arabe, en espagnol et en français. La *Revue*, organe officiel de l'INTOSAI, vise au perfectionnement des procédés et techniques de vérification des comptes publics. Les opinions et les idées formulées n'engagent que la rédaction et les auteurs des textes et ne reflètent pas nécessairement les vues ou l'orientation de l'Organisation.

La rédaction invite les intéressés à soumettre des articles, des rapports spéciaux ou des faits divers à ses bureaux, aux soins du U.S. General Accounting Office, Room 7806, 441 G Street NW, Washington, D.C. 20548, É.-U. (téléphone : (202) 512-4707, télécopieur : (202) 512-4021, courriel : <chases@gao.gov>).

La *Revue* sert parfois de document pédagogique. La rédaction accorde donc la préférence aux articles traitant d'aspects pratiques de la vérification des comptes publics. Il peut s'agir d'études de cas, de commentaires sur de nouvelles méthodes de vérification ou de descriptions de programmes de formation en vérification. Les articles traitant surtout d'aspects théoriques ne conviennent guère.

La *Revue* est distribuée aux dirigeants de toutes les Institutions supérieures de contrôle des finances publiques du monde qui participent aux activités de l'INTOSAI. Les autres intéressés doivent s'abonner au coût de 5 \$US par année. Pour tous les numéros, il faut acheminer correspondance et chèques au bureau administratif de la *Revue* - P.O. Box 50009, Washington, D.C. 20004, É.-U.

## Table des matières

- |           |   |
|-----------|---|
| <b>1</b>  | <b>Éditorial</b>  |
| <b>2</b>  | <b>En bref</b>  |
| <b>6</b>  | <b>Le rôle de l'ISC pakistanaise dans la promotion d'une saine régie publique</b> |
| <b>8</b>  | <b>L'Assemblée de l'ASOSAI se penche sur les questions de régie publique</b>      |
| <b>11</b> | <b>Congrès de la CAROSAI</b>  |
| <b>15</b> | <b>Profil : Mongolie</b>  |
| <b>17</b> | <b>Publications à signaler</b>  |
| <b>18</b> | <b>Dans le cadre de l'INTOSAI</b>   |
|           | <b>Index de 2000</b>  |

### Conseil de rédaction

Franz Fiedler, Président de la Cour des comptes de l'Autriche  
L. Denis Desautels, Vérificateur général du Canada  
Emma Aouij, Premier Président, Cour des comptes de la Tunisie  
David M. Walker, Contrôleur général des États-Unis  
Clodosbaldo Russian Uzcategui, Contrôleur général du Venezuela

### Présidente

Linda L. Weeks (É.-U.)

### Rédacteur en chef

Donald R. Drach (É.-U.)

### Adjointe du rédacteur en chef

Linda J. Sellkavaag (É.-U.)

### Rédacteurs

Bureau du vérificateur général (Canada)  
Deepak Anurag (ASOSAI -Inde)  
Luseane Sikalu (SPASAI-Tonga)  
Michael C. G. Paynter (CAROSAI - Trinité-et-Tobago)  
Secrétariat général de l'EUROSAI (Espagne)  
Khemais Hosni (Tunisie)  
Yadira Espinoza Moreno (Venezuela)  
Secrétariat général de l'INTOSAI (Autriche)  
U.S. General Accounting Office (É.-U.)

### Production/Administration

Sebrina Chase (É.-U.)

### Finances

U.S. General Accounting Office (É.-U.)

### Membres du Comité directeur de l'INTOSAI

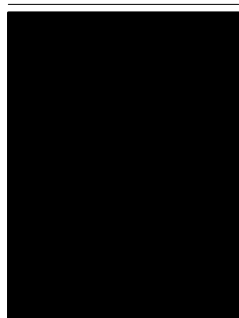
Guillermo Ramirez, Président, Cour des comptes de l'Uruguay, président  
Jong-Nam Lee, Président, Commission de contrôle et d'inspection,  
Corée, Premier Vice-président  
Tawfik I. Tawfik, Ministre d'État et Président du Bureau général  
de contrôle, Arabie Saoudite, Second Vice-président  
Franz Fiedler, Président, Cour des comptes, Autriche, secrétaire général  
Arah Armstrong, Directeur de la vérification, Antigua-et-Barbuda  
Iram Saraiva, Ministre-président, Cour des comptes, Brésil  
Lucy Gwanmesia, Ministre déléguée, Cameroun  
L. Denis Desautels, Vérificateur général, Canada  
Mohamed Gawdat Ahmed El-Malt, Président, Organisation centrale  
de contrôle, Égypte  
Hedda Von Wedel, Présidente, Cour des comptes, Allemagne  
V.K. Shunglu, Contrôleur et Vérificateur général, Inde  
Abdessadeq El Glaoui, Président, Cour des comptes, Maroc  
Bjarne Mork Eidem, Vérificateur général, Norvège  
Carmen Higaonna de Guerra, Contrôleuse générale, Pérou  
Alfredo Jose de Sousa, Président, Cour des comptes, Portugal  
Pohiva Tui'i'onetoa, Vérificateur général, Tonga  
David M. Walker, Contrôleur général, États-Unis

---

# Défis futurs : Réflexions au terme de mon mandat de dix ans à titre de vérificateur général du Canada

---

Par Denis Desautels, Vérificateur général du Canada



M. Denis Desautels

Mon mandat de dix ans comme Vérificateur général du Canada tire à sa fin et je profite de l'occasion pour vous parler des défis auxquels le Bureau du Vérificateur général du Canada et, je crois, de nombreuses ISC seront confrontés au cours du XXI<sup>e</sup> siècle. Je veux vous parler en particulier de la nécessité d'adopter des pratiques de reddition de comptes et de vérification qui sont au diapason des réformes du secteur public.

Voici quelques-uns des défis que nous avons cernés pour le Bureau :

- D l'évolution rapide des technologies de l'information, ce qui signifie que les vérificateurs doivent acquérir de nouvelles compétences et de nouveaux outils;
- D le recrutement, le maintien en fonction et le perfectionnement des ressources humaines dans les bureaux de vérification;
- D les exigences nouvelles pour la profession de vérificateur, à mesure que la mondialisation devient réalité;
- D le financement approprié des bureaux de vérification;
- D l'incidence des nouveaux modes de prestation des services sur la vérification et l'obligation redditionnelle du gouvernement.

J'aimerais maintenant développer un peu le dernier point.

Pendant de nombreuses années, les gouvernements ont eu recours à des modes traditionnels de prestation des services et des programmes, ou la prestation directe par l'intermédiaire des ministères et des organismes gouvernementaux. Les structures redditionnelles et les mandats des bureaux de vérification étaient pour la plupart en harmonie avec ces structures gouvernementales traditionnelles. Ainsi, les rapports redditionnels présentés aux législatures et les vérifications des ISC couvraient de manière assez complète les activités du gouvernement et, par conséquent, les dépenses et les pouvoirs approuvés par les organes législatifs.

Mais au cours des 10 à 15 dernières années, de nombreux gouvernements, dont le Canada, ont peu à peu remplacé les modes de prestation plus traditionnels par une large gamme de nouveaux modes de prestation, par exemple en attribuant des marchés de prestation avec le secteur privé, en confiant la prestation à des entités sans lien de dépendance avec le gouvernement et en assurant la prestation en collaboration avec d'autres ordres de gouvernement ou des entités non gouvernementales.

Ces types de réformes du secteur public sont maintenant largement répandus dans de nombreux pays. Beaucoup de gens croient qu'ils ont permis ou permettront d'assurer une prestation plus efficace et plus efficiente des services aux citoyens. Les ISC de nombreux pays ont exécuté des travaux de vérification liés à ces nouveaux modes de prestation. Cependant, j'ai constaté, tout comme beaucoup d'autres personnes, que les changements qui ont été apportés aux structures du secteur public ne sont pas toujours assortis de changements correspondants en ce qui touche les structures redditionnelles et les mandats des ISC.

Ces entités non gouvernementales et autres entités exercent des activités qui étaient jusqu'ici du ressort des organismes gouvernementaux, qui étaient tenus d'adopter les pratiques et les structures redditionnelles gouvernementales et qui étaient visés par le mandat des ISC. On utilise encore les fonds et les pouvoirs publics dans l'intérêt du public et pour une fin publique donnée. Je ne vois pas pourquoi la surveillance exercée par la législature devrait cesser ou être considérablement réduite uniquement parce que le mode de prestation utilisé par le gouvernement est modifié. Et pourtant, au Canada et dans certaines administrations que j'ai visitées — en particulier lorsque les mandats des ISC ne comprennent pas une forme quelconque de « suivi des fonds » — la capacité des ISC d'aider les législatures à examiner ces nouveaux modes est réduite parce que l'étendue de leur activité de vérification est limitée aux formes traditionnelles de prestation de services. De même, les formes traditionnelles de rapport aux législatures ne s'appliquent pas à bon nombre des nouveaux modes. Ce n'est pas nécessairement le but des réformes de la gestion publique, mais c'est clairement le résultat de ces réformes.

Les mandats des ISC et les structures redditionnelles semblent toujours être des sujets de discussion et constituent des questions qui doivent constamment retenir l'attention, même des bureaux de vérification nationaux bien établis. Les mandats des ISC sont importants : ils ont une incidence directe sur notre capacité de servir nos législatures. Au cours des dix dernières années, des gouvernements ont à quelques reprises tenté de réduire ou de limiter le mandat de plusieurs ISC. Ces tentatives sont bien connues et ont été suivies de près par les membres de l'INTOSAI. Mais une plus grande menace, plus insidieuse, pèse sur les ISC de nombreux pays. En effet, leur mandat est réduit ou limité non pas par une action directe mais, en réalité, par l'inaction — en omettant d'actualiser ce mandat à mesure que les formes de gouvernement évoluent. Les gouvernements ont changé leurs modes de prestation des services et, ce faisant, ils les ont soustraits encore davantage à l'examen direct des législatures; les mandats des ISC n'ont souvent pas été adaptés. De plus, on n'a souvent pas introduit de nouvelles structures redditionnelles efficaces pour assurer un examen adéquat par la législature.

(suite à la page 8)

## Afrique du Sud

### Points saillants du Rapport annuel

#### Réalisations

Selon le Rapport annuel de 2000 du Bureau du Vérificateur général de l'Afrique du Sud, de nombreux événements importants ont eu lieu récemment au Bureau et dans la région. En effet, le Bureau s'est vu confier deux vérifications d'organisations internationales, soit l'Organisation mondiale de la Santé et les Nations Unies. De plus, en juin 2000, M. Terence Nombembe a été nommé Sous-vérificateur général et premier dirigeant. Et, en octobre 1999, le Bureau a été l'hôte de la 17<sup>e</sup> Conférence générale des vérificateurs généraux du Commonwealth.

En ce qui concerne les activités de l'Organisation des Institutions supérieures de contrôle de la Conférence pour la coordination du développement de l'Afrique australe (SADCOSAI) et le Comité de formation régional (CFR) des ISC de l'Afrique anglophone, le Rapport précise que le Bureau continue de tracer la voie. Au cours de l'année 2000, le CFR a mis l'accent sur la formation en vérification des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISC) de la région et il a offert douze programmes de formation sur différentes responsabilités dans les domaines de la vérification, de la gestion et de l'administration. À l'heure actuelle, le CFR planifie et négocie avec les donateurs afin de financer des projets additionnels pour les trois prochaines années. On trouvera de plus amples informations sur ces projets à l'adresse [www.idirtc.co.za](http://www.idirtc.co.za).

Le Bureau considère la mise en œuvre de la nouvelle loi sur la gestion des finances publiques comme un défi de taille. Ses dispositions sur les institutions gouvernementales auront des effets d'une grande portée sur la gestion financière et la reddition de comptes aux niveaux national et provincial ainsi que sur le Bureau lui-même et le Comité permanent des comptes publics, (CPCP).

Dans le cadre de sa planification stratégique, le Bureau élabore et met en œuvre une nouvelle stratégie de vérification qui intégrera la vérification de la performance afin d'ajouter de la valeur au processus. En outre, le Bureau a introduit un programme de gestion du changement qui fait partie d'une

initiative de transformation. Cette mesure facilitera la mise en application du projet de loi sur l'équité en matière d'emploi et des programmes d'action positive. Dans tous ses efforts, le Bureau s'efforce constamment de promouvoir une vérification à valeur ajoutée et une saine régie.

Pour plus d'information, communiquer avec le Bureau du vérificateur général, P.O. Box 446, Pretoria 0001, République sud-africaine. Téléphone : 27-12-217593; téléc. : 27-12-323-7389; courriel : [debbie@agsa.co.za](mailto:debbie@agsa.co.za); internet : [www.agsa.co.za](http://www.agsa.co.za).

## Chine

### Rapports sur la fraude et la corruption de l'ISC

En octobre 2000, l'ISC de la Chine a révélé que des bureaux et des entreprises de l'État avaient mal géré des fonds d'une valeur de onze milliards de dollars. Ces constatations de vérifications récentes, signalées au cours d'une campagne visant à mettre au jour la corruption, ont été communiquées dans les médias de l'État à Beijing.

Dans le cadre de la campagne de lutte contre la corruption, les contrôleurs de l'ISC ont jusqu'ici examiné les activités de quelque 42 000 cadres du Parti communiste et fonctionnaires du gouvernement et de quelque 15 000 gestionnaires d'entreprises d'État. Les vérificateurs ont découvert que des fonctionnaires et des gestionnaires avaient détourné des fonds d'une valeur de 71 millions de dollars, ce qui ne constituait qu'une fraction seulement des 11,6 milliards de dollars mal gérés ou détournés par les bureaux et les entreprises.

Les rapports de contrôle n'indiquaient pas comment les fonds avaient été mal utilisés ni qui était impliqué. Mais dans des rapports publiés au cours des 18 mois précédents, l'ISC avait critiqué des fonctionnaires concernant le détournement de subventions gouvernementales, des dépenses administratives excessives et la spéculation sur le marché boursier, entre autres. Les contrôleurs avaient soumis plus de 1 010 cas aux procureurs.

« Au cours des dernières années, la corruption chez les fonctionnaires n'a pas été enrayée », selon les propos de Wang Zhongyu, Premier Secrétaire du

Cabinet de l'administration chinoise, rapportés dans le Quotidien populaire. Wang a déclaré que les contrôles, qui portaient surtout sur les représentants au niveau de comté ou à un niveau inférieur et les principales sociétés d'État et banques, seraient élargis graduellement.

Pour plus d'information, communiquer avec le Bureau de contrôle national de la République populaire de Chine, 1 Beiluyan, Zhanlan Road, Xicheng District, Beijing 100830, Chine; courriel : [cnao@public.east.cn.net](mailto:cnao@public.east.cn.net).

## Communauté des ISC lusophones

La quatrième réunion de la communauté des ISC lusophones a eu lieu à Brasilia, au Brésil, du 4 au 7 septembre 2000. La réunion a été organisée par la Cour des comptes du Brésil. Ont assisté à la réunion en plus des représentants de la Cour des comptes du Brésil, les présidents et d'autres membres des ISC du Cap-Vert, de la Guinée-Bissau, du Mozambique, du Portugal et de Sao Tomé-et-Principe. Deux représentants de l'administration financière du Timor-Oriental étaient aussi présents comme observateurs.

La communauté des ISC lusophones a tenu sa première réunion en juin 1995, à Lisbonne, au Portugal. Pendant cette réunion, les ISC de l'Angola, du Brésil, du Cap-Vert, de la Guinée-Bissau, du Mozambique, du Portugal et de Sao Tomé-et-Principe ont signé un protocole d'entente. Les sept ISC membres ont entre 100 ans (Portugal et Brésil) et 20 ans (Cap-Vert, Guinée-Bissau et Mozambique) ou sont encore très récentes. La variété des expériences enrichit les débats et les échanges d'idées.

Depuis 1995, les membres de la communauté ont fait la promotion de plusieurs initiatives de coopération, notamment l'échange de matériel technique, la création de cours de formation et la participation à ces cours de même que l'affectation d'auditeurs à des travaux exécutés en collaboration avec d'autres ISC et des rencontres pour discuter de thèmes techniques. Les trois réunions précédentes ont eu lieu à Lisbonne, en 1995, au Cap-Vert, en 1996, et au Mozambique, en 1997.

La quatrième réunion des cours comprenait une discussion sur deux thèmes techniques choisis par les ISC participantes ainsi que des questions sur les progrès de leur coopération. Les thèmes portaient sur le développement de technologies de l'information et leur utilisation dans les systèmes de gestion financière ainsi que sur les relations des ISC avec leurs parlements respectifs. Ces thèmes ont fait l'objet de discussions lors des deux journées au cours desquelles chaque ISC a fait une présentation. Ce sont des thèmes importants pour toutes les ISC, mais plus encore pour les ISC déjà établies.

À la réunion, les ISC ont également discuté de l'aide technique au Timor-Oriental, une ancienne colonie portugaise qui est récemment devenue indépendante de l'Indonésie. En novembre 1999, les cours avaient soumis au chef de l'administration transitoire des Nations Unies au Timor-Oriental une offre d'aide technique pour la mise en œuvre d'un système d'audit externe au moment jugé opportun par le gouvernement. Au cours de la réunion de Brasilia, l'offre d'aide a été faite directement à la délégation du Timor-Oriental. En même temps, le ministre Adhemar Ghisi, secrétaire général par intérim du Comité de coopération technique des cours des comptes, a invité l'ISC du Timor-Oriental à se joindre aux pays de langue portugaise.

Les membres ont pris deux autres décisions au cours de la quatrième réunion. Tout d'abord, la Cour des comptes du Brésil a de nouveau été choisie comme siège du Secrétariat général, fonction qu'elle occupe depuis 1995. Deuxièmement, les ISC tiendront leur cinquième réunion à Lisbonne, en 2001.

En plus d'assister aux réunions de travail, les représentants ont assisté à un exposé du professeur António de Sousa Franco, Président de la Cour des comptes du Portugal de 1970 à 1995 et ministre des Finances du Portugal de 1995 à 1999. Ils ont aussi visité le siège de la Cour brésilienne du Sénat brésilien et une exposition intitulée « Brésil, 500 ans ». Ils ont rencontré le Président de la Cour suprême fédérale, assisté à un défilé militaire organisé pour célébrer la Journée nationale du Brésil, visité des attractions touristiques à Brasilia et une exposition sur les travaux de l'architecte brésilien Oscar Niemeyer.

Les délibérations de chacune des réunions de la Communauté des ISC lusophones tenues depuis 1995 sont diffusées sur le site Web de la Communauté à l'adresse [www.tribunaiscplp.gov.br](http://www.tribunaiscplp.gov.br). Le site contient aussi de l'information sur les sept cours des comptes membres, les comptes rendus des réunions du Comité sur la coopération

technique, les rapports annuels du Secrétariat général du Comité et d'autres informations connexes.

Pour plus d'information, communiquer avec le Tribunal de Contos, Setor de Administracao Fed. Sul Lote 01, 70042-900 Brasilia — DF, Brésil. Téléphone : 55-61-223-5314; téléc. : 55-61-322-5290; courriel : [sergio@tcu.gov.br](mailto:sergio@tcu.gov.br); internet : [www.tcu.gov.br](http://www.tcu.gov.br).

## Finlande

### L'ISC communique ses valeurs fondamentales et sa stratégie en matière de personnel

Un élément clé de la nouvelle stratégie du Bureau de vérification d'État de la Finlande est l'énoncé des valeurs de l'organisation. La stratégie, qui a été préparée l'année dernière, définit l'orientation et la nature de la politique en matière de personnel et de la gestion du personnel ainsi que les procédures internes de manière à harmoniser à long terme et de façon durable les ressources humaines, les objectifs organisationnels et les possibilités financières. Ces valeurs doivent constituer le fondement des activités du Bureau et les guider et assurer la qualité de ses travaux.

L'énoncé des valeurs fait valoir l'importance de l'expertise et de l'efficacité et insiste particulièrement sur l'objectivité. L'expertise qui est fondée sur l'objectivité, la coopération et le courage produit des résultats. L'énoncé mentionne que le travail du personnel reflète ces valeurs de base.

L'efficacité témoigne de l'expertise. La vision du Bureau est de vérifier l'économie de l'État en se servant de son expertise de pointe qui est la somme des compétences de tout son personnel. Le personnel doit prêter son concours afin de développer, de partager et d'orienter cette expertise. Un niveau élevé d'expertise comporte des exigences telles que la spécialisation, l'apprentissage continu et la constitution de réseaux.

L'objectivité est la pierre angulaire sur laquelle repose la fiabilité du Bureau. Elle est synonyme de fiabilité, de neutralité, d'impartialité et d'équité. Les membres du personnel s'adaptent aux changements dans leur environnement, aux défis venant de l'extérieur et aux problèmes organisationnels. Ils fondent leur vérification et la prise de décision sur les faits, et leurs activités et communications sont ouvertes, transparentes et éthiques.

La coopération permet de combiner l'expertise des membres du personnel en vue d'atteindre leurs objectifs communs.

L'ouverture, le respect de l'individu de même que l'estime et la confiance mutuelles sont les assises de leur coopération. Ils travaillent avec les groupes d'intérêt et les organisations qu'ils vérifient; ils reconnaissent l'expertise que ces groupes et organisations peuvent apporter. Chaque membre du personnel contribue à façonner l'image du Bureau.

Le courage se traduit par une bonne estime de soi, la fierté professionnelle, le respect des collègues et la préparation d'activités. Les membres du personnel ont le courage d'utiliser pleinement leurs pouvoirs et d'assumer la responsabilité des résultats de leurs vérifications. Ils ont le courage de relever les défis, d'apporter des changements et de s'engager à les mettre en œuvre.

Guidés par ces valeurs, les membres du personnel travaillent toujours en fonction de leur but et ils sont efficaces et responsables. Ils maintiennent des normes élevées et, dans leurs vérifications, ajoutent de la valeur aux activités de leurs clients. Ils se fixent des objectifs concrets et réalistes et en font le suivi. Ils affectent les ressources aux principaux secteurs des activités fondamentales et encouragent l'efficacité par une division appropriée des responsabilités, la coopération et des incitatifs.

En 2000, on a accordé la priorité continue à l'élaboration des stratégies du Bureau en matière de gestion et de personnel afin de parvenir à une plus grande efficacité et d'améliorer le milieu de travail interne. Le processus a exigé beaucoup d'efforts et d'engagement de la part de tout le personnel du Bureau de vérification d'État, en particulier du groupe chargé de l'élaboration de la stratégie en matière de personnel, sans lequel le projet n'aurait pas pu être mené à bien.

Un rapport du Bureau de vérification d'État, qui comprend aussi des états financiers, décrit brièvement comment le Bureau s'est acquitté de cette tâche en 1999.

Pour plus d'information, communiquer avec le Bureau de vérification d'État, Annankatu 44, 00100 Helsinki, Finlande. Téléphone : 358-9-2285-4275; téléc. : 358-9-2285-4220; courriel : [kirjoamo@vtv.fi](mailto:kirjoamo@vtv.fi).

## Iran

### Réélection du président de l'ISC

M. Syed Kazem Mirvalad, président de la Cour supérieure des comptes de l'Iran, a été réélu à l'unanimité pour un autre mandat de quatre ans, le 27 septembre 2000.

Au cours du premier mandat, M. Mirvalad a mené à terme les plans et les objectifs nationaux et internationaux de la

Cour supérieure des comptes et atteint ses objectifs. Il possède une vaste expérience dans d'autres postes gouvernementaux, notamment à la Banque centrale de l'Iran, à la Réserve de la Caisse nationale, comme conseiller du Ministre de l'Énergie et Directeur principal de l'Energy Investment Company, membre de la première Commission du plan de développement culturel, social et économique (1988-1996), député, membre observateur du Comité d'affectation des fonds publics, Gouverneur général de la province Ilam (1985-1988); Sous-gouverneur général des provinces Hormozgan et Kermanschah (1981-1985); ingénieur-conseil responsable d'une centrale électrique, de poteaux d'éclairage électrique et de lignes de transmission d'une société d'ingénieurs-conseils.



M. Seyed Kazem Mirvalad

M. Mirvalad est aussi Président de l'Organisation de coopération économique des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ECOSAI). Il occupe ce poste depuis mai 1997.

M. Mirvalad a obtenu son baccalauréat en génie civil à l'Université de Tabriz et une maîtrise en administration publique au Centre de formation en administration publique.

### Voyage en Chine de la délégation iranienne

Une délégation, dirigée par M. Mirvalad, a participé aux discussions sur le contrôle central en Chine au cours de sa visite dans ce pays, du 10 au 17 août 2000. Les sujets suivants ont été abordés : les systèmes de contrôle de la Chine, les fonctions et le mandat du Bureau de contrôle national de la République populaire de Chine (CNAO), le système de personnel, les activités de formation, le contrôle de la performance, les contrôles des entreprises d'État, les poursuites pour violation et d'autres sujets techniques d'intérêt mutuel.

La délégation a aussi obtenu des renseignements sur l'organisation locale, la

formation et les activités de contrôle au cours des visites au Bureau de contrôle provincial du Yunnan, du Centre de formation Huairou et du Bureau de contrôle municipal de Dalian. Les participants ont eu l'occasion de mieux connaître la Chine en visitant quelques-uns des centres économiques et culturels du pays.

À titre d'invité de M. Li Jinhua, vérificateur général du CNAO, M. Mirvalad était accompagné de M. Lotfollah Atakabi, procureur, et de M. Abbas Mohseni, sous-vérificateur général de la Cour supérieure des comptes.

Au cours des dernières années, la Cour supérieure des comptes de l'Iran a beaucoup resserré ses liens avec le CNAO. Ses efforts s'inscrivent dans sa politique de développement des relations internationales et de resserrement de la coopération avec d'autres ISC, en particulier les membres de l'ASOSAI et de l'ECOSAI.

Pour plus d'information, communiquer avec la Cour supérieure des comptes, N° 99, West Part of Behjat Abad Park, Karim Khan Zand Ave., Tehran, Iran. Téléphone : 98(21) 890 20 20; téléc. : 98(21) 890 04 04.

## Turquie

### Rapport annuel de la Cour des comptes

Le Rapport de l'année 2000 soumis par la Cour des comptes de Turquie (CCT) à la fin d'octobre a suscité un vif intérêt de la part du Parlement et des médias. C'est le premier rapport de ce genre produit en Turquie. Il est conçu pour donner un aperçu clair du système financier national et traite plus particulièrement de la reddition de comptes, de la rigueur financière et de la transparence.

Le Rapport a été préparé à la demande de l'Assemblée générale de la CCT. Il a fallu deux ans pour le préparer et cinq années ont été consacrées à des sujets connexes. Depuis sa présentation au Parlement, il a fait l'objet de plus de 50 articles dans des quotidiens. Voici quelques-unes des conclusions du rapport.

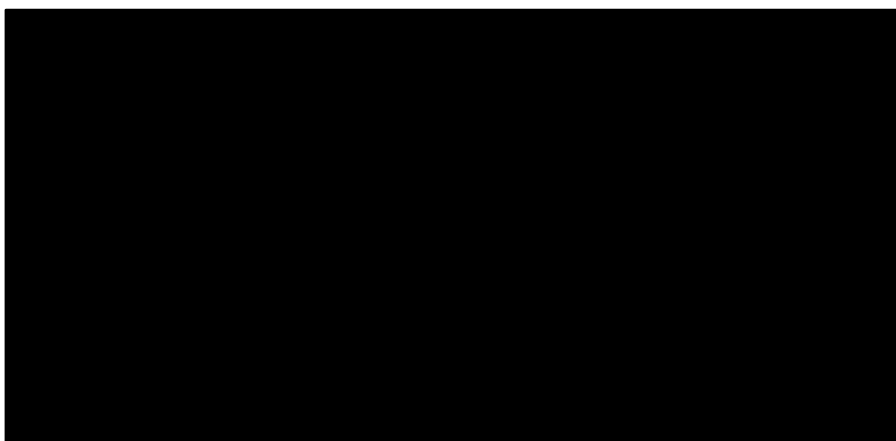
Le budget général ne couvre pas toutes les activités du gouvernement central. Bon nombre de fonds publics, de fondations, de comptes spéciaux et d'autres entités financières ne sont pas traités. Ces entités ne sont pas contrôlées par le Parlement et ni par la CCT. Leurs dépenses totales sont presque égales à celles du budget général.

Le gouvernement dépense une part importante des fonds publics sans les comptabiliser adéquatement. Ces dépenses ne sont pas indiquées dans le budget général ni dans le budget d'autres entités publiques. Parfois appelées opérations quasi financières, ces dépenses non constatées atteignaient 116 milliards de dollars américains pour les années 1970 à 1999.

Les chiffres sur la dette publique dans les documents officiels sont incomplets. Le montant total de la dette publique demeure inconnu du public et du Parlement.

Les préoccupations relatives aux risques financiers et aux passifs portent notamment sur les garanties de l'État, la dette du secteur privé, les projets de construction-exploitation-transfert et de construction-exploitation-possession exécutés en application du système de garantie du Trésor ainsi que l'assurance-dépôt du système bancaire.

Pour plus d'information, communiquer avec la Cour des comptes de Turquie, Sayistay Baskanligi, Ulus-Ankara 06100,



Les membres supérieurs de la Cour supérieure des comptes de l'Iran visitent le Bureau de contrôle national de la République populaire de Chine.

Turquie. Téléphone : 90-312-311-2328; téléc. : 90-312-310-6545; courriel : saybsk3@turnet.net.tr.

## Union européenne

### Rapport annuel relatif à l'exercice 1999 de la Cour des comptes européenne

Dans son rapport annuel relatif à l'exercice 1999, la Cour des comptes européenne a déclaré que le programme de réforme établi par la Commission européenne, sous la direction du Président, M. Romano Prodi, constitue une réponse positive aux faiblesses de la gestion et du contrôle financiers de l'Union européenne (UE). La Cour a cependant aussi constaté que les réformes doivent encore être mises en œuvre.

Le programme de réforme était conçu pour améliorer les systèmes de contrôle interne, centrer l'attention sur les résultats et la mesure des performances et réviser le cadre du règlement financier de l'Union européenne. Ces réformes correspondent toutes aux principales recommandations se rapportant aux insuffisances signalées depuis de nombreuses années par la Cour. Cependant, cette dernière a déclaré que pour assurer l'efficacité des réformes, il faut changer la culture de gestion de la Commission, ce qui prendra du temps. Ce n'est que lorsque les nouvelles procédures et les nouveaux systèmes seront en place et fonctionnels que la Cour pourra évaluer leur incidence.

La Cour des comptes européenne a constaté qu'en l'absence de réformes, un taux

d'erreurs inacceptable avait des effets sur la légalité et la régularité des paiements relatifs aux divers programmes. La plupart de ces erreurs se sont produites dans les secteurs du budget gérés par les États membres, qui constituent environ 80 p. 100 du budget de l'Union européenne. Les faiblesses constatées au niveau des systèmes et des procédures comptables font que les informations présentées sont inexactes ou incomplètes. Les problèmes affectant les systèmes de gestion et de contrôle continuent d'être à l'origine d'un nombre significatif d'erreurs, principalement au niveau des bénéficiaires finals. La Cour peut cependant donner une assurance en ce qui concerne les ressources propres, les engagements et les dépenses de personnel.

La Cour a tenu à souligner que le niveau d'erreurs n'est pas un indicateur du niveau de fraude. La plupart des erreurs décelées par la Cour consistent notamment en de faibles versements indus à des exploitants agricoles et en des paiements au titre de dépenses publiques non éligibles au cofinancement communautaire. Seule une petite partie des infractions à la réglementation ont justifié des investigations plus approfondies.

La Cour a constaté que les contrôles de l'utilisation des fonds accusaient encore des faiblesses. En ce qui concerne les fonds agricoles et structurels, les États membres ont encore beaucoup à faire pour améliorer leurs contrôles des opérations financées et cofinancées par l'Union européenne. Quant aux marchés passés directement avec, par exemple, des organisations qui font de la recherche ou des organisations non

gouvernementales qui exécutent des projets dans des pays en développement, la Commission doit renforcer les procédures ayant pour objet d'assurer la vérification des dépenses déclarées et une documentation adéquate.

La Commission a réagi de manière inégale aux constatations et observations antérieures de la Cour. Elle a pris des mesures dans plusieurs domaines, plus particulièrement en ce qui concerne le programme d'aide à l'Afrique du Sud, la réforme des mesures d'aide à l'utilisation de lait écrémé pour l'alimentation animale ainsi que les actions entreprises dans certains domaines des ressources propres. Sur d'autres points, les réactions ont été lentes à venir ou fragmentaires. La Commission n'a pas réagi adéquatement, par exemple, au besoin de réforme de l'organisation commune de marché dans le secteur des produits vitivinicoles, aux erreurs ou irrégularités concernant le FEDER ou au recouvrement des arriérés des importations de produits laitiers à un taux préférentiel.

La Cour a publié, en plus du rapport annuel relatif à l'exercice 1999, 24 rapports spéciaux contenant les résultats d'audits de questions de gestion financière dans une gamme variée de domaines particuliers.

Pour plus d'information, communiquer avec les Relations extérieures, Cour des comptes européenne, 12, rue Alcide de Gasperi, L-1615 Luxembourg; téléphone : +352-4398-45410; téléc. : +352-4398-46430; courriel : euraud@eca.eu.int; internet : www.eca.eu.int. ■

---

# Le rôle de l'ISC pakistanaise dans la promotion d'une saine régie publique

---

Par Manzur Hussain, Vérificateur général du Pakistan

---

*N.D.L.R. : Cet article s'inspire d'un exposé et des commentaires du Vérificateur général du Pakistan lors de la 8<sup>e</sup> Assemblée et du Symposium de l'ASOSAI, qui se sont déroulés à Chiang Mai, en Thaïlande, du 9 au 15 octobre 2000.*

---

Traditionnellement, les gouvernements ont porté leur attention sur la défense nationale, le maintien de l'ordre et de la paix et l'administration de la justice. Plus récemment, ils ont accordé une attention accrue à la croissance économique et au développement. Au cours de la dernière décennie, la communauté mondiale a accordé de plus en plus d'importance au concept de la promotion d'une saine régie publique – la primauté du droit, la transparence, la reddition de comptes, la participation, l'efficacité et l'efficacé, la création d'institutions, le développement durable, le soulagement de la pauvreté, le renforcement de l'autonomie, et le fait de donner la parole aux segments marginalisés de la société.

Pour être valable, le concept d'une saine régie publique doit répondre aux besoins des gens ordinaires, particulièrement dans les pays en développement où, aujourd'hui encore, plusieurs personnes n'ont pas accès aux services fondamentaux, c.-à-d. l'enseignement primaire, les soins de santé de base, l'eau potable, les installations sanitaires et autres mesures visant à favoriser le bien-être de la collectivité. Répondre à ces besoins et se concentrer sur le contenu de la démocratie plutôt que sa forme sont des éléments essentiels d'une saine régie publique que de nombreux pays ont ignorés dans le passé.

C'était le cas du Pakistan. Grâce à l'aide étrangère abondante que recevait le pays dans les années 1960, le Pakistan était un modèle de développement pour plusieurs pays. Cette aide n'était cependant pas utilisée à bon escient pour favoriser le bien-être collectif; en fait, son utilisation peu judicieuse s'est transformée en mauvaise gestion, en corruption et, conséquemment, en un niveau alarmant d'endettement.

Au début des années 1990, le gouvernement du Pakistan s'est rendu compte qu'il devait accorder plus d'attention à l'enseignement primaire, aux soins de santé de base, à l'eau potable, à l'assainissement et au bien-être général de sa population. Il s'est alors orienté vers une saine régie publique. En 1993, le gouvernement lançait un Programme quinquennal d'action sociale (PAS), auquel il accordait un budget de six milliards de dollars américains, financé principalement par des donateurs multilatéraux et bilatéraux. Le programme visait à soulager la pauvreté en s'occupant des cinq besoins essentiels mentionnés précédemment, et à améliorer la qualité de vie des pauvres. Dans le but d'assurer le succès continu du programme, le gouvernement a entrepris une deuxième phase de cinq ans et fourni plus de 80 pour cent du financement total de dix milliards de dollars américains. Malgré quelques difficultés lors de la mise en œuvre, le programme a été une réussite. Tout au long de la mise en œuvre du programme, les donateurs ont insisté sur la création d'institutions et sur l'amélioration et le maintien de la qualité des institutions.

L'ISC du Pakistan a joué un rôle nouveau dans la mise en œuvre du PAS : la validation par une tierce partie (VTP) des projets du PAS. L'ISC a entrepris la VTP en plus des contrôles de conformité et de rendement. La VTP porte sur des aspects tels que les sites choisis pour les écoles primaires, les unités de soins de santé de base, les projets d'approvisionnement en eau, les travaux d'assainissement et les activités visant à favoriser le bien-être de la population, de même que l'achat des fournitures et le recrutement du personnel du PAS. Dans le cadre de l'exécution de sa fonction de VTP/des contrôles, l'ISC a décelé de nombreux cas de mauvais choix de site, d'emplois fictifs, d'emplois de gens non qualifiés pour exécuter les tâches qui leur étaient assignées, d'absentéisme des employés et d'irrégularités dans l'achat de matériel et de fournitures, entre autres choses.

En effectuant la VTP parallèlement à la mise en œuvre du PAS, l'ISC contribue non seulement à assurer le succès du PAS mais agit également comme partenaire du développement tout en conservant son indépendance. Grâce à cette approche, la VTP expose les problèmes maintenant au lieu de plusieurs années plus tard lorsque le mal a été fait. La VTP se fait donc dans un contexte de collaboration entre les ministères du gouvernement, les donateurs et l'ISC. Les ministères qui participent à la mise en œuvre du PAS en sont venus à apprécier le rôle de surveillance de l'ISC et réagissent favorablement aux constatations de la VTP/des contrôles. Cela a aidé le gouvernement à améliorer la prestation du programme et à éviter de gaspiller des ressources limitées. Les rapports du Vérificateur général ont également aidé à rassurer les donateurs qui, dans plusieurs cas, retenaient leurs fonds jusqu'à ce que les irrégularités aient été corrigées. Ainsi, à la fois les gens et les donateurs exercent une pression pour que les ministères mettent en œuvre le PAS efficacement.

Le gouvernement a mis en place un « plan de décentralisation » qui a débuté en décembre 2000, afin de décentraliser les pouvoirs fédéraux et provinciaux et les déléguer au niveau des districts, et ainsi permettre aux personnes privées de leurs droits, particulièrement les femmes, de participer aux affaires locales, régionales et nationales. Ce plan vise à déplacer les centres d'autorité vers les endroits où ils devraient être et à fournir aux gens les structures et les mécanismes nécessaires pour résoudre la majorité de leurs problèmes localement. Ceci aura également pour effet de libérer les gouvernements fédéral et provinciaux qui pourront accorder une attention plus grande aux problèmes régionaux et nationaux. Comme le plan de décentralisation a pour but de donner une plus grande autonomie financière et administrative aux administrations des districts, les conséquences seront lourdes pour l'ISC, qui n'était auparavant pas responsable du contrôle des administrations locales. L'ISC devra dorénavant contrôler une partie importante des revenus fédéraux et provinciaux qui sera transférée aux administrations des districts. Cela créera une demande très grande à l'endroit de l'ISC en fait de ressources financières et humaines, de quantité et de qualité de résultats, ainsi que de formation et de contrôle de la qualité. Par ailleurs, ce rôle



accru permettra à l'ISC de contribuer davantage à l'effort de développement national.

L'ISC joue également un rôle important dans la prestation de l'accès à l'information publique et aux décisions, un autre aspect de la promotion d'une saine régie publique. Pendant des siècles, les dirigeants et les chefs du gouvernement ont profité du secret et ont réussi à garder les affaires de l'État à l'abri des yeux du public. Même si la venue de la démocratie a donné aux parlements le droit d'exiger des renseignements sur les politiques et les décisions du gouvernement, les gouvernements ont utilisé différents mécanismes pour réussir à cadrer des renseignements importants aux représentants de la population.

Cependant, la situation change rapidement. À l'heure actuelle, les gouvernements admettent qu'ils doivent divulguer davantage de renseignements au sujet de leurs activités et des décisions prises par les fonctionnaires. En conséquence, plusieurs gouvernements ont adopté des lois qui donnent aux citoyens un plus grand accès aux décisions et aux renseignements d'ordre public. Le gouvernement du Pakistan envisage présentement une loi similaire et a invité le public à commenter le projet avant que la loi ne soit adoptée.

Les ISC peuvent jouer un rôle actif en veillant à ce que l'information fournie par les gouvernements soit adéquate, véridique et juste. Dans de récents rapports, l'ISC du Pakistan informait le public que certaines ressources extra-budgétaires du gouvernement n'avaient pas été utilisées aux fins auxquelles elles étaient destinées.

Dans certains cas, des fonds créés à des fins légitimes précises n'avaient pas été présentés devant la législature afin d'obtenir l'autorisation nécessaire. À titre d'exemple, les produits de la vente d'unités privatisées avaient été tenus à l'écart des livres comptables et l'utilisation de ces produits n'avait pas été divulguée. Dans le même ordre d'idées, une société d'État a construit un stade sportif dans la province de Sindh sur l'ordre verbal du Premier Ministre de l'époque, et l'Administration du développement de la capitale a construit un terrain de polo sur les terrains de la résidence du Premier Ministre. Les rapports de l'ISC indiquent également que le gouvernement a accordé des avantages non divulgués (et injustifiés) d'une valeur de plusieurs millions de dollars à un producteur d'énergie privé.

Pour conclure, on peut affirmer que les contrôleurs publics jouent un rôle important dans la promotion d'une saine régie publique au moyen des contrôles de la conformité, de contrôles de rendement et de la validation par une tierce partie. Leur travail peut prendre la forme de contrôles des ressources extra-budgétaires, de contrôles de la dette publique, de contrôles des opérations de privatisation, de contrôles environnementaux ou de bilans sociaux. Dans tous les cas, nous devons nous assurer que notre travail fournit des renseignements utiles que les contribuables, les gestionnaires et les législateurs peuvent utiliser pour améliorer les activités du gouvernement.

Pour plus d'information, communiquer avec le Bureau du vérificateur général du Pakistan, Constitution Avenue, Audit House, Islamabad, Pakistan; téléphone : 92-51-922-4080; téléc. : 92-51-922-4085; courriel : Saipak@comsats.net.pk. ■

---

## Éditorial

(suite de la page 1)

Il faut, je crois, trouver des moyens d'adapter les mandats des ISC et les structures redditionnelles aux nouvelles formes de gouvernement. Il ne fait aucun doute qu'il existe divers moyens pour ce faire. À ce sujet, l'étude récente de Sharman sur les modes utilisés au Royaume-Uni en ce qui concerne la vérification et l'obligation redditionnelle du gouvernement au XXI<sup>e</sup> siècle constitue une tentative de régler ce problème.

Les membres de la communauté des ISC peuvent facilement reconnaître l'incidence directe que ces défis peuvent avoir sur l'étendue de leurs mandats respectifs. Nous devons être tout aussi conscients des incidences moins directes, en particulier lorsque les structures redditionnelles traditionnelles qui permettaient un examen

minutieux par la législature sont elles aussi menacées. Autrement, nous ne serons pas en mesure d'aider les législatures à faire l'examen de l'utilisation des fonds et des pouvoirs publics.

Je veux ajouter en terminant que ma collaboration avec l'INTOSAI a été une source d'enrichissement personnel et professionnel. Mes collègues et moi-même avons tiré beaucoup de satisfaction de nos travaux ainsi que de nos contributions à l'INTOSAI et à ses différentes activités. Je souhaite que les activités futures de l'INTOSAI soient couronnées de succès. Je suis certain que l'Organisation continuera de prospérer et qu'elle sera de plus en plus utile à ses membres au cours des années à venir. ■

---

# L'Assemblée de l'ASOSAI se penche sur les questions de régie publique

---

Trente-trois institutions supérieures de contrôle des finances publiques se sont réunies à Chiang Mai, en Thaïlande, pour assister à la 8<sup>e</sup> Assemblée triennale et au Symposium de l'ASOSAI du 9 au 15 octobre 2000. Les pays présents étaient l'Arabie saoudite, l'Australie, l'Azerbaïdjan, le Bangladesh, le Bhoutan, le Brunéi Darussalam, la Chine, Chypre, la Corée, les Émirats arabes unis, la Fédération de Russie, l'Inde, l'Indonésie, l'Iran, Israël, le Japon, le Koweït, la Malaisie, les Maldives, la Mongolie, le Myanmar, le Népal, la Nouvelle-Zélande, Oman, le Pakistan, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Philippines, le Sri Lanka, la Thaïlande, la Turquie, le Vietnam et le Yémen. En plus des 120 délégués de ces pays, venus délibérer sur le sujet du « Rôle des ISC dans la promotion d'une saine régie publique », des observateurs du Secrétariat général de l'INTOSAI, de l'Initiative de développement de l'INTOSAI, de la *Revue internationale de la vérification des comptes publics* et de la Banque asiatique de développement étaient également présents.

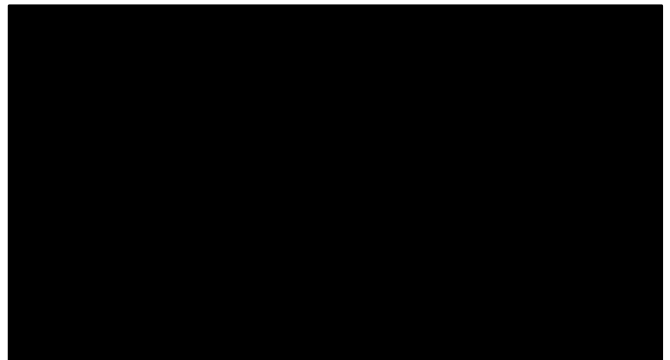
## Les cérémonies d'inauguration ont donné le ton

L'Assemblée a été officiellement inaugurée par le Président du Sénat de la Thaïlande, M. Sanit Vorapanya, qui a insisté sur l'importance du thème de la conférence, une saine régie publique, en disant : « en cette période de crise financière et économique qui cause de graves préjudices à nos pays et nos populations, une saine régie de l'administration gouvernementale et des finances de l'État est une nécessité. Nous ne devons pas laisser nos pays et nos populations souffrir indûment à cause de la corruption. Le thème de cette 8<sup>e</sup> Assemblée et de ce Symposium est sans aucun doute approprié à la situation actuelle qui exige transparence, reddition de comptes et responsabilité ».

Les commentaires de M. Vorapanya ont été repris par le Président sortant de l'ASOSAI, M. Satrio Budihardjo Joedono, qui a traité du rôle de l'ASOSAI dans la promotion d'une saine régie publique. « Partout dans le monde, disait-il, et particulièrement dans certaines régions de l'Asie, on constate un besoin croissant de saine régie publique, de bonne gestion et une sensibilité aux besoins des nombreuses parties intéressées. Les institutions supérieures de contrôle peuvent aider en favorisant une compréhension partagée et des approches communes des pratiques professionnelles de comptabilité et de contrôle dans le secteur public. » M. Joedono a conclu son allocution de bienvenue en remettant la présidence à M. Panya Tantiyavarong, président de la Commission de contrôle de la Thaïlande et animateur de l'Assemblée.

M. Tantiyavarong a souhaité la bienvenue en Thaïlande aux participants et exprimé le désir que l'Assemblée contribue à resserrer la coopération et la collaboration entre les membres de l'ASOSAI et les autres institutions représentées à Chiang Mai. Il a également souligné l'à-propos du thème d'une saine régie publique alors que, disait-il, « la crise économique asiatique nous a obligés à prendre des mesures plus rigoureuses pour assurer le respect de la primauté du droit, pour améliorer l'efficacité et la reddition de comptes du secteur public, et pour s'attaquer sérieusement à la corruption ».

La séance inaugurale comportait également des mots de bienvenue de la part du Secrétaire général de l'INTOSAI, M. Franz Fiedler, qui a mis l'accent sur l'engagement de longue date de l'INTOSAI à l'égard d'une saine régie publique, ainsi que sur l'appui à l'ASOSAI dans ses efforts visant à promouvoir une saine régie publique dans la région. M. Fiedler, qui était représenté à Chiang-Mai par M. Reinhard Rath, soulignait que l'INTOSAI avait accordé une grande attention à la régie publique au fil des ans. La Déclaration de Lima sur les lignes directrices du contrôle des finances publiques, adoptée par l'INTOSAI en 1977, appuie la reddition de comptes et contient justement les principes – particulièrement l'indépendance – qui permettent aux ISC de contribuer à une saine régie publique.



Les représentants de l'ASOSAI du Japon, de l'Indonésie et de la Thaïlande président la cérémonie d'ouverture de la 8<sup>e</sup> Assemblée et du Symposium de l'ASOSAI.

## Symposium sur la régie publique

Pour la première fois de son histoire, l'ASOSAI a utilisé une nouvelle formule – le Symposium – pour ses discussions d'ordre technique. Lors de la présentation de cette nouvelle formule, le Secrétaire général sortant, le Général Kaneko, a indiqué que l'ASOSAI avait décidé de remplacer le séminaire international traditionnel par un symposium d'une journée parce qu'il s'agit d'une approche « plus productive et plus rapide » pour discuter des questions importantes pour les membres. Le thème du rôle des ISC dans la promotion d'une saine régie publique a été présenté et discuté en utilisant les grandes idées du discours de M. Bhokin Bhalakula, Vice-président du Tribunal administratif de la Thaïlande; un rapport spécial sur la régie publique de M. Pat Barrett, Vérificateur général de l'Australie; et un groupe de discussion présidé par M. Songkram Grachangnetara, de l'Institut de recherche en développement de la Thaïlande, et auquel participaient M. Shoji Mishimoto, de la Banque asiatique de développement; Datuk Hadenan bin Abdul Jalil, Vérificateur général de la Malaisie; M. Manzur Hussain, Vérificateur général du Pakistan; et M. Pat Barrett.

M. Bhalakula a débuté son discours en donnant un certain nombre de définitions de la régie publique, dont une qui a été



Un groupe de discussion regroupant des experts conférenciers des ISC régionales et des banques et instituts de développement ont joué un rôle important dans le cadre du Symposium sur une saine régie publique.

élaborée par le PNUD : « La gestion publique est l'exercice de l'autorité politique, économique et administrative dans la gestion des affaires d'un pays à tous les niveaux. Elle englobe les processus, les procédés et les institutions qui permettent aux citoyens et aux groupes d'exprimer leurs intérêts, d'exercer leurs droits légaux, de remplir leurs obligations et de soumettre leurs différends à la médiation ». M. Bhalakula a ensuite élargi la définition en présentant les cinq caractéristiques essentielles d'une saine régie publique : la primauté du droit, la transparence, la participation, la reddition de comptes et, finalement, l'efficacité et l'efficience.

Dans le but d'illustrer le rôle central des institutions dans la mise en œuvre et le maintien d'une saine régie publique, il a cité la Commission de contrôle public et les tribunaux administratifs de la Thaïlande. M. Bhalakula a conclu ses commentaires, que l'on peut obtenir en communiquant avec la Commission de contrôle (voir l'adresse ci-dessous), en disant aux délégués d'avoir, lorsqu'ils essaient de promouvoir une saine régie dans leur pays, « le courage nécessaire et la certitude qu'il s'agit de la bonne chose à faire ».

La deuxième partie du Symposium portait sur un rapport spécial de M. Barrett intitulé « Governing Corporately in the Public Sector within a National Governance Framework ». Dans le cadre de son exposé, M. Barrett a décrit et discuté des nouveaux enjeux importants associés à la régie publique des pays membres de l'ASOSAI, notamment la gestion et le fonctionnement des agences et entreprises gouvernementales en période de transformation majeure du secteur public et de la prestation des services publics. Son rapport exhaustif traite de trois aspects précis : la régie au sens large et le rôle de l'ISC en tant qu'élément essentiel d'une saine régie; la régie publique, notamment l'identification des principaux éléments et des faits nouveaux d'intérêts pour les ISC; et les répercussions de la régie publique sur le rendement des ISC.

M. Barrett a souligné que le succès des ISC dépend largement de trois facteurs de même importance : l'indépendance, la connaissance du secteur public, et les personnes. Des facteurs externes peuvent parfois influencer sur la capacité des ISC à rehausser et à maintenir ces actifs de base, et elles doivent constamment relever le défi de recruter, de retenir et de motiver le personnel dans un marché de plus en plus concurrentiel.

« Dans la gestion de nos activités, affirme M. Barrett, nous regardons continuellement vers l'avenir, et plus particulièrement les problèmes de réforme du secteur public à moyen et long termes et les autres défis que devront relever la profession du contrôle et les ISC

pour élaborer des stratégies adéquates pour y faire face. Un des grands défis à relever consiste à créer et conserver une connaissance du secteur public et des compétences vastes et approfondies, complétées par une expertise externe et des systèmes d'information qui seront en mesure de fournir les extrants et les résultats requis avec efficience, efficacité et de manière éthique. Cela dépendra largement de la mesure dans laquelle la direction de l'ISC assurera un environnement favorable, notamment le professionnalisme et l'engagement du personnel ainsi qu'une relation positive avec les parties intéressées. Un tel environnement est l'élément essentiel du cadre de régie de l'ISC, qui est principalement axé sur le leadership et les résultats. »

En conclusion, il encourageait les ISC membres à « donner l'exemple afin d'aider à démontrer des modèles de saine régie visant à contribuer à rehausser les mécanismes de régie nationale dans l'ensemble, pour le bien collectif non seulement des citoyens de nos pays respectifs, mais de l'ensemble de la région de l'Asie ». On peut trouver les nombreux discours et documents de M. Barrett au sujet de la régie sur le site Internet [www.anso.gov.ca](http://www.anso.gov.ca).

Le débat qui a conclu le Symposium a amené des experts aux expériences vastes et riches à s'intéresser à la régie publique, et les délégués ont pu entendre des experts en administration publique, économie, activités bancaires, planification stratégique, budgétisation, fiscalité et vérification. Comme l'ont clairement démontré le débat d'experts et la période de questions et réponses, dans le cadre des réformes des activités gouvernementales entreprises, les concepts de saine régie publique devront être réexaminés et modifiés. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne la privatisation et la participation du secteur privé à la prestation de certains services publics. On a souligné que le mandat de l'ISC en tant que contrôleur externe indépendant est essentiel pour protéger l'intérêt public, et continuera à jouer un rôle majeur dans la promotion d'une saine régie publique.

## Rapport de l'IDI

Le Vérificateur général de la Norvège et Président de l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI), Bjarne Mork-Eidem, a donné un compte rendu à l'Assemblée sur les récents changements et les nouvelles orientations de l'IDI. Avec le transfert du Secrétariat de l'IDI du Canada à la Norvège le 1<sup>er</sup> janvier 2001, les deux pays ont connu beaucoup d'activités. Tandis que le Secrétariat terminait sa dernière année d'opérations au Canada, on préparait le terrain en Norvège afin d'assurer une transition sans heurt des rôles et des responsabilités. Le nouveau Secrétariat de l'IDI en Norvège a été établi en août 1999, et deux membres du personnel de l'IDI du Canada continueront de travailler pour le Secrétariat de l'IDI en Norvège pendant quelques années. Cela assurera une continuité des opérations, ainsi que le transfert des compétences et des expériences.

Le Rapport annuel de l'Initiative de développement de l'INTOSAI de 1999 a été distribué à tous les ISC membres de l'ASOSAI en août 2000. On y traite du Programme régional de formation à long terme (PRFLT) de l'ASOSAI qui a été lancé en 1997 et qui a pris fin en juillet 2000. Le Programme avait pour objectif de mettre en place une infrastructure durable pour la formation en vérification dans la région, et 27 participants ont suivi avec succès l'Atelier sur la conception et l'élaboration de cours et l'Atelier de formation des instructeurs, et ont reçu le diplôme de spécialistes de la formation de l'IDI. Ce bassin de spécialistes représente le noyau de la nouvelle infrastructure de formation de l'ASOSAI.

Depuis, cette nouvelle infrastructure de formation a été mise à l'essai avec la conception et la prestation de quatre ateliers régionaux



L'Assemblée a fourni de nombreuses occasions de discussions informelles aux membres de l'ASOSAI; sur la photo, de gauche à droite, les vérificateurs généraux de la Thaïlande, de la Malaisie et de l'Indonésie.

offerts par les spécialistes eux-mêmes, ateliers qui ont eu un impact considérable sur la formation dans la région. En octobre 2000, les 27 spécialistes, à l'exception d'un seul, se trouvaient toujours dans leur ISC respective et étaient en mesure de mettre à profit leur capacité de conception et de prestation de cours, tant pour l'ASOSAI que pour leur ISC respective.

Un des premiers défis qu'a dû relever le Secrétariat de l'IDI en Norvège a été d'élaborer un nouveau plan stratégique. Le travail a débuté en mai 1999 en collaboration avec l'IDI Canada. Un élément fondamental de la planification vise à ce que le PRFLT soit réalisé dans toutes les régions et que l'IDI modifie graduellement son rôle. Une fois que l'infrastructure de formation régionale sera en place et que les capacités de formation des régions auront augmenté, le rôle et les activités de l'IDI devront être ajustés en fonction de la nouvelle situation. Un élément important du nouveau plan stratégique consistera à poursuivre les résultats du PRFLT en tenant compte des différents besoins de formation des ISC des groupes de travail régionaux.

Un élément clé de la planification a été l'enquête menée en décembre 1999 à l'échelle mondiale. On avait invité les ISC à classer cinq buts proposés selon l'importance qu'elles y accordent, à suggérer d'autres buts et objectifs et à donner des commentaires au sujet des besoins, des préoccupations et des problèmes propres à l'ISC ou à la région. Un total de 110 ISC, soit 81 p. 100, ont répondu à l'enquête, ce qui démontre le niveau de soutien et d'engagement accordé au travail de l'IDI. Les résultats de cette enquête ont fourni une importante base pour la préparation d'un nouveau plan stratégique de l'IDI, ainsi que son programme pour les prochaines années.

Le nouveau Plan stratégique pour 2001-2006 a été approuvé par le Comité directeur de l'IDI, puis endossé par le Comité directeur de l'INTOSAI lors de sa 47<sup>e</sup> réunion en mai 2000. Le Plan stratégique énonce cinq buts généraux et le nouveau Secrétariat de l'IDI prépare

présentement des projets concrets visant à réaliser les buts et les objectifs du Plan stratégique. Ce processus nécessite de nombreux contacts avec les comités de formation régionaux et les secrétariats régionaux afin de répondre adéquatement aux besoins de chaque région et de bien coordonner les activités. Un des buts du nouveau plan stratégique consiste à mettre sur pied et à renforcer le réseau de spécialistes en formation de l'IDI. Un élément central de ce but est le Symposium international qui se tiendra en Norvège en juin 2001, qui réunira tous les diplômés du PRFLT de toutes les régions. Ce symposium ajoutera aux compétences et aux connaissances des spécialistes en formation et fournira une tribune importante où l'on identifiera et discutera des besoins et des priorités. Les invitations au Symposium ont été envoyées récemment à tous les chefs d'ISC qui comptent des spécialistes en formation diplômés du PRFLT.

Pour plus d'information sur l'IDI, communiquer avec le Secrétariat de l'IDI, a/s Riksrevisjonen, Pilestredet 42, N-0032 Oslo 1, Norvège.

## Activités de l'ASOSAI

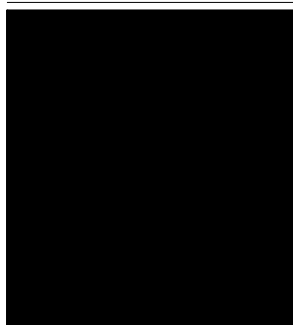
Parmi les nombreux points traités au cours de l'Assemblée, on trouvait la présentation et l'adoption du Rapport annuel de Secrétariat général, qui comprenait le budget pour 2000-2002, ainsi qu'un rapport complet des nombreuses activités de formation de la région depuis la dernière Assemblée à Jakarta. On a également rapporté que depuis l'Assemblée de 1997, le nombre de membres de l'ASOSAI est passé de 30 à 35 avec la venue de nouveaux membres, soit l'Azerbaïdjan, le Bhoutan, l'Iran, les Maldives et Oman. Les membres ont accepté le transfert du Secrétariat général de l'ASOSAI du Japon à l'Inde et ont remercié le Japon d'avoir accueilli le Secrétariat. Le nouveau Comité directeur a été élu par vote public. Le nouveau Comité comprend la Thaïlande, l'Indonésie, l'Inde, la Chine, la Corée, le Pakistan, le Bangladesh et le Koweït. Dans le cadre d'un vote séparé, le Népal et la Turquie ont été élus pour siéger au Comité de contrôle. Le prix triennal du Journal de l'ASOSAI a été octroyé à l'Inde et l'Assemblée a endossé la plus récente publication de l'ASOSAI, intitulée « Performance Auditing Guidelines », préparée conjointement par une équipe de recherche des ISC de l'Australie, de l'Inde, de la Nouvelle-Zélande et de la Malaisie. En ce qui concerne l'avenir, l'Assemblée a accepté la proposition des Philippines d'accueillir la prochaine Assemblée en 2003.

Les délégués ont exprimé unanimement leur appréciation à M. Panya Tantiyavarong, aux commissaires et au personnel de la Commission de contrôle d'État de la Thaïlande pour leur hospitalité, leur organisation et leur dévouement pour assurer le succès et la qualité de l'Assemblée et du Symposium, de même que le programme culturel qui a offert de nombreuses occasions aux délégués de créer de nouvelles amitiés et renforcer les liens existants.

Pour plus d'information sur l'Assemblée et le Symposium de l'ASOSAI, communiquer avec la Commission de contrôle d'État, Soi Areesampan, Rama IV Road, Bangkok 10400, Thaïlande (courriel : [int\\_rela@oag.go.th](mailto:int_rela@oag.go.th)), et le site Internet de l'ASOSAI [www.asosai.org](http://www.asosai.org). ■

# Cinquième Congrès triennal de la CAROSAI

Par Benjamin Ross, U.S. General Accounting Office



Le Cinquième Congrès triennal de l'Organisation des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques des Caraïbes (CAROSAI), qui a eu lieu à Saint-Kitts-et-Nevis du 19 au 25 septembre 2000, avait pour thème « Vers une meilleure reddition de comptes, une saine régie et l'utilisation des technologies de l'information au XXI<sup>e</sup> siècle ». Les pays suivants

étaient représentés au Congrès : Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Bermudes, îles Caïmans, Dominique, Guyana, Haïti, Jamaïque, Montserrat, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Trinité-et-Tobago et îles Turques et Caïques. Étaient aussi présents un certain nombre d'observateurs et de représentants officiels de l'INTOSAI, de l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI), du National Audit Office du Royaume-Uni, de l'Organisation des États américains (OEA), de l'Association of Certified Chartered Accountants (ACCA) et de la *Revue internationale de la vérification des comptes publics*. L'hôte du Congrès, M. Albert Edwards, vérificateur général de Saint-Kitts-et-Nevis, a pris note de la présence au Congrès de nombreuses organisations internationales et déclaré qu'elle « révélait non seulement la véritable dimension internationale du Congrès de la CAROSAI, mais aussi l'engagement de favoriser et d'établir des relations durables avec la CAROSAI. »

## Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a eu lieu à l'auditorium de la Banque centrale des Caraïbes orientales, à Bird Rock. Elle comprenait un spectacle de musique et de danse ainsi que des allocutions de M<sup>me</sup> Jocelyn Thomson, secrétaire-générale de la CAROSAI, de M. Albert Edwards et de M. K. Dwight Venner, gouverneur de la Banque centrale des Caraïbes orientales et conférencier d'honneur. Dans son allocution et sa déclaration, le Premier Ministre, M. Denzil L. Douglas, a parlé du thème du Congrès et a déclaré que « les pays des Caraïbes n'ont pas vraiment d'autre choix que de veiller à ce que leurs secteurs publics soient plus modernes, souples et comptables et à ce que tous les fonctionnaires, des commis aux ministres du gouvernement, comprennent qu'il est essentiel, dans l'exécution de leurs tâches, de fournir un service de qualité, et que l'intérêt de la population vient au premier rang. »

La CAROSAI a été constituée en 1988, et le Cinquième Congrès triennal a marqué son 12<sup>e</sup> anniversaire. Environ 22 pays des Caraïbes sont représentés au sein de la CAROSAI. Selon la secrétaire-générale, M<sup>me</sup> Jocelyn Thomson, au cours de ces 12 années, « tous les gouvernements ont eu le temps de mieux connaître la CAROSAI et de l'appuyer. » Le soutien s'est manifesté de plusieurs façons au fil des ans; la Banque interaméricaine de développement (BID) a notamment financé des programmes de formation et des ateliers, de 1995 à 1998. M<sup>me</sup> Thompson a

cependant fait remarquer « que les gouvernements en particulier doivent accroître leur soutien ».

## Programme et discussions sur le thème du Congrès

Le programme d'une semaine comprenait trois séances techniques et plusieurs exposés sur divers sujets présentés par des experts. Les sujets qui ont été présentés et qui ont fait l'objet de discussions au cours des séances techniques étaient les suivants :

### Thème I — Les technologies de l'information et le processus de vérification

Le document principal a été préparé par l'ISC de Trinité-et-Tobago, et des communications ont été présentées par les ISC des Bermudes, des îles Caïmans, de la Jamaïque, de Sainte-Lucie et des îles Turques et Caïques. Le Thème I comprenait six sous-thèmes :

- automatisation du processus de vérification,
- méthodes de vérification des systèmes informatiques,
- applications des techniques de vérification informatisées (TVI),
- expériences de l'utilisation des sites Internet liés à la vérification,
- faits nouveaux en vérification des TI,
- rapport sur les questions de préparation à l'an 2000 et de conformité.

Au cours des discussions portant sur le Thème I, on a considéré plusieurs facteurs qui ont une incidence sur l'amélioration des technologies dans les bureaux de vérification. Ces facteurs sont notamment les efforts déployés par les bureaux de vérification pour suivre les progrès technologiques continus de même que les coûts et les avantages des technologies. Dans le même ordre d'idées, les participants ont discuté du coût du matériel et des coûts préalables à son utilisation. En outre, plusieurs échanges ont eu lieu sur les coûts de formation du personnel de vérification, pour l'aider à fonctionner dans l'environnement technologique actuel.

En plus des coûts, plusieurs avantages ont aussi été mis en évidence, entre autres la capacité de faire une analyse approfondie et de traiter les données plus rapidement. Les participants au Congrès ont indiqué que les ISC doivent avoir un personnel qui est capable d'utiliser des ordinateurs et qui possède aussi une solide connaissance des principes comptables. Les ISC sont souvent confrontées à des problèmes lorsque leur gouvernement modifie ses systèmes comptables sans les en informer. Elles ne peuvent alors pas effectuer les vérifications nécessaires lorsqu'elles ne connaissent pas le système comptable informatisé. Les ISC doivent apprendre à travailler avec les ordinateurs et non contourner les difficultés.

## Thème II — Renforcement de l'Institution supérieure de contrôle des finances publiques

Le document principal a été préparé par l'ISC du Guyana et les communications par les ISC d'Antigua-et-Barbuda, de la Barbade, des Bermudes, des îles Caïmans, de la Grenade, de la Jamaïque, de Sainte-Lucie et des îles Turques et Caïques. Le Thème II comprenait neuf sous-thèmes :

- D le cadre législatif,
- D le mandat de vérification et le personnel,
- D le perfectionnement par la formation,
- D le financement, la gestion et l'administration du bureau de vérification, y compris la rémunération des services,
- D les normes de vérification,
- D l'utilisation des procédés analytiques en vérification,
- D l'informatisation en tant qu'outil de vérification,
- D le suivi des mesures prises à la suite des recommandations du rapport de vérification,
- D l'échange d'information et de ressources entre les ISC.

Trois des neuf sous-thèmes ci-dessus ont dominé la discussion, qui a été fort animée. Il s'agit du cadre législatif, du mandat de vérification et du personnel et, enfin, du suivi des mesures prises à la suite des recommandations du rapport de vérification. On a généralement convenu que les dispositions constitutionnelles ou législatives existantes assurent une certaine autonomie aux dirigeants des ISC. Ces dispositions prévoient la durée du mandat du bureau, le niveau de rémunération et la liberté pour les ISC d'exercer leurs fonctions sans être soumises aux directives ou au contrôle d'une autorité quelconque. On considère que l'incapacité de nommer et de rémunérer le personnel, le manque d'accès à des ressources financières adéquates et les lacunes du mandat législatif, qui ont pour effet de limiter les secteurs où les ISC peuvent faire enquête, constituent des éléments qui sapent l'indépendance des ISC.

## Thème III — La méthode de la comptabilité d'exercice

Le document principal a été préparé par l'ISC des îles Turques et Caïques et les communications par les ISC des Bermudes, des îles Caïmans et de Trinité-et-Tobago. Le Thème III comprenait trois sous-thèmes :

- D systèmes de comptabilité de caisse vs les systèmes de comptabilité d'exercice;
- D plan de mise en œuvre pour la fonction publique;
- D procédures de transition et coûts connexes.

Au cours des discussions de l'après-midi, quatre modèles de comptabilité ont été présentés concernant la comptabilité de caisse et la comptabilité d'exercice : caisse, caisse modifiée, comptabilité d'exercice modifiée et comptabilité d'exercice. On a présenté divers avantages et désavantages de ces méthodes. La méthode de la comptabilité de caisse est simple et facile à comprendre. Elle est aussi objective et très utile pour évaluer la conformité aux budgets de trésorerie et surveiller les ressources de trésorerie. Toutefois, la méthode de la comptabilité de caisse ne donne pas un tableau complet du rendement et elle est souvent manipulée. Par contre, la méthode de la comptabilité d'exercice permet d'améliorer la gestion des actifs et des passifs et elle est utile lorsqu'on accorde plus d'importance à la gestion axée sur les résultats et les ressources. Mais cette dernière méthode est plus difficile à comprendre et exige un niveau plus élevé d'expertise pour appliquer ses principes.

Lorsqu'il a adopté ses Accords, le Congrès a approuvé les recommandations suivantes :

- D Les ISC doivent avoir le mandat législatif de soumettre le rapport annuel du vérificateur général directement au Parlement.
- D Les ISC devraient encourager les clients à confier à des personnes au sein de leur agences respectives la responsabilité de veiller au suivi de leurs recommandations.
- D Les ISC devraient, dans la mesure du possible, obtenir l'appui des médias pour ce qui est des questions suivantes : attirer l'attention

du public sur les constatations, les conclusions et les recommandations des vérifications, sensibiliser davantage ce même public et accroître son intérêt et enfin, améliorer la reddition de comptes dans le secteur public.

- D Les ISC devraient prendre elles-mêmes des mesures pour être perçues comme étant indépendantes du pouvoir exécutif, pour avoir leur propre budget, pour être autonome et pour acquérir plus de souplesse en ce qui concerne le recrutement et la rémunération du personnel et d'autres questions.
- D Les ISC devraient faire en sorte que leur décision d'entreprendre une mission de vérification soit conforme à leur mandat législatif et qu'elle ne compromette pas leur indépendance sur le plan de l'éthique professionnelle.
- D Les ISC devraient prendre des mesures pour automatiser leurs bureaux et le processus de vérification afin d'assurer l'efficacité de leurs activités et de pouvoir vérifier les comptes informatisés du gouvernement.
- D Les ISC doivent se doter de mécanismes de sécurité adéquats afin de protéger l'intégrité de leurs systèmes et des données confidentielles.
- D Les ISC devraient développer à l'interne une expertise en technologies de l'information (TI), mais envisager la possibilité de recourir à des ressources extérieures pour les questions complexes liées aux TI.
- D La CAROSAI devrait sans tarder prendre des mesures pour créer un site Web, de manière à informer la société des travaux des ISC.
- D Les ISC devraient encourager le comité des comptes publics à tenir des réunions publiques.
- D Les ISC devraient encourager leur gouvernement à adopter la méthode de la comptabilité d'exercice afin de se tenir à la fine pointe des progrès à l'échelle internationale.
- D La CAROSAI devrait s'efforcer activement d'atteindre les objectifs des ententes de coopération signées avec l'Organisation des États américains (OEA), et encourager l'établissement de relations avec d'autres organisations internationales et bureaux de vérification.

## Exposés des observateurs

Des exposés des représentants de l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI), National Audit Office (NAO) du Royaume-Uni, de l'Organisation des États américains (OEA), de l'Association of Certified Chartered Accountants (ACCA) et du General Accounting Office (GAO) des États-Unis ont également été présentés. M<sup>me</sup> Michaela Ott-Spracklin a transmis les vœux du Secrétaire général de l'INTOSAI. Elle a déclaré que l'INTOSAI a accordé beaucoup d'attention ces dernières années à une saine régie.

La *Déclaration de Lima sur les lignes directrices du contrôle des finances publiques*, qui a été adoptée au IX<sup>e</sup> Congrès de l'INTOSAI, en 1977, énonçait déjà ces principes ce qui devrait permettre aux ISC de contribuer à une saine régie. Mais avant tout, cette contribution exige une vérification indépendante du gouvernement. La Déclaration de Lima précise que les ISC ne peuvent s'acquitter de leurs tâches avec objectivité et efficacité que si elles sont indépendantes de l'entité vérifiée et si elles sont protégées de toute influence externe.

## Signature de l'entente avec l'OEA

L'exposé présenté par M<sup>me</sup> Linda Fealing, inspectrice générale de l'Organisation des États américains (OEA), constituait l'une des

activités qui a marqué le Congrès de la CAROSAI. Il a été suivi de la signature de l'Entente entre la CAROSAI et l'OEA. M<sup>me</sup> Fealing a souligné que les vérificateurs et les organismes de vérification « ne doivent pas sous-estimer leur rôle en ce qui concerne les services qu'ils rendent aux gouvernements. On s'attend à ce que nous soyons objectifs et à ce que nous fassions rapport conformément aux normes professionnelles, même lorsque nos constatations ne plaisent pas toujours aux entités vérifiées ».

## Assistance technique et programmes de formation

Tous les participants ont beaucoup discuté du besoin de formation et d'assistance techniques de la CAROSAI. Les représentants de l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI) et du General Accounting Office (GAO) des États-Unis ont présenté trois exposés intéressants. M. Richard Gagné, de l'IDI-Canada, a fait un compte rendu sur le Programme régional de formation à long terme (PRFLT) pour les ISC de la région des Caraïbes. M. Gagné a déclaré que depuis la mise sur pied du Programme, 83 ateliers ont été donnés à plus de 2 900 représentants représentant 155 pays. Les discussions ont surtout porté sur la nécessité de former un plus grand nombre de personnes. On a donc soumis l'idée d'offrir des programmes de formation régionaux ou satellites aux ISC. Selon ce concept, le gouvernement de chaque ISC devrait aider au financement de cette initiative et plusieurs ISC parraineraient les ateliers dans la même région.

Après l'exposé de M. Gagné, M<sup>me</sup> Kirsten Astrup, directrice générale du Bureau du vérificateur général de la Norvège et représentante de l'IDI-Norvège a pris la parole. M<sup>me</sup> Astrup a déclaré que le principal objectif de l'IDI est d'aider les pays en développement à améliorer leur capacité de vérification en traitant efficacement les nouvelles questions au moyen de la formation, de l'échange d'information et de la prestation d'aide technique aux régions de l'INTOSAI. Elle a informé le Congrès que le siège de l'IDI sera transféré du Canada à la Norvège à compter de janvier 2001 et que la transition se fait de façon ordonnée. Elle a ajouté que les membres de l'IDI-Norvège ont déjà visité diverses régions afin de se présenter et d'établir des relations. Ils examinent également plusieurs sources de financement des programmes et des activités en collaboration avec les régions. M<sup>me</sup> Astrup a indiqué que le Plan stratégique pour la période de 2001 à 2006 avait été approuvé par le Conseil d'administration de l'IDI et elle a mentionné les cinq objectifs du plan : garantir et renforcer la capacité de formation dans les régions de l'INTOSAI, établir ou renforcer le réseau de spécialistes en formation, coopérer avec les comités permanents et les groupes de travail de l'INTOSAI, élargir le Programme d'information de l'IDI et explorer les possibilités de programmes de formation à distance.

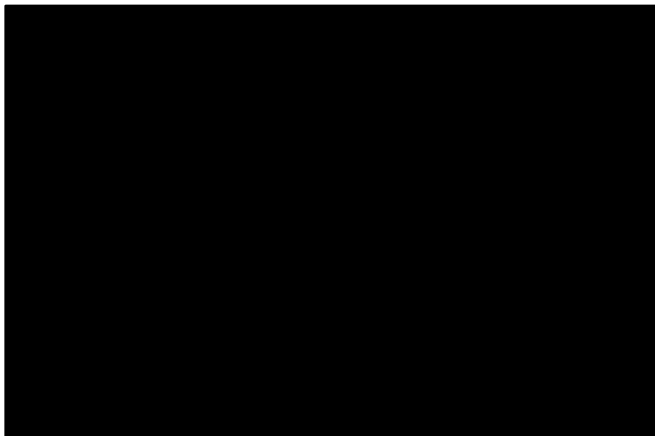
M. Benjamin Ross, du General Accounting Office (GAO) des États-Unis, a présenté une vue d'ensemble du GAO et des activités du Programme international de bourses de formation en vérification. M. Ross a décrit le Programme, d'une durée de quatre mois et demi, et il a indiqué qu'à ce jour, plus de 300 représentants de plus de 80 pays l'ont suivi avec succès.

## Activités de la CAROSAI

Au cours du Cinquième Congrès triennal, plusieurs activités de la CAROSAI ont été tenues. Ses membres ont souhaité la bienvenue à l'ISC d'Antigua-et-Barbuda en tant que nouveau membre du Conseil exécutif et ils ont élu l'ISC des Bahamas vérificateur de la CAROSAI. Les délégués ont décidé, par un vote unanime, de maintenir le Secrétariat général à Trinité-et-Tobago et ont manifesté

leur admiration pour M<sup>me</sup> Jocelyn Thompson et son personnel. L'ISC des Bermudes sera l'hôte du prochain Congrès triennal.

---



M<sup>me</sup> Jocelyn Thompson, secrétaire générale, et M<sup>me</sup> Linda Fealing, de l'Organisation des États américains (OEA), supervisent la signature de l'entente entre l'OEA et la CAROSAI.

M. Anand Goolsarran, Vérificateur général du Guyana, est le président sortant de la CAROSAI. Évoquant le thème du Congrès, il a déclaré : « Je crois que le thème choisi montre très bien la situation dans les Caraïbes. Il reflète non seulement notre devise, Vers une plus grande reddition de comptes, qui est l'objectif que les ISC s'efforcent constamment d'atteindre, mais il appuie aussi le principe de saine régie. Celle-ci n'est possible que par l'ouverture, la transparence et une meilleure reddition de comptes dans le secteur public. Cependant, les progrès dans le domaine des technologies de l'information sont tels que si nous n'en tirons pas profit, nos efforts pour améliorer la reddition de comptes et promouvoir une saine régie ont peu de chances de produire les résultats souhaités. »

Pour obtenir plus d'information, veuillez communiquer avec le Secrétariat général de la CAROSAI au Bureau du Vérificateur général, M. Eric Williams, Financial Complex, Independence Square, P.O. Box — 340, Port-of-Spain, Trinité-et-Tobago; tél. : 868-627-9675; 625-4255 (DL); télécopieur : 868-625-5354; ou encore avec le président de la CAROSAI au Bureau du Vérificateur général de Saint-Kitts-et-Nevis, P.O. Box — 19, Basseterre, Saint-Kitts-et-Nevis; tél. : 869-465-2521, poste 1051; téléc. : 869-466-8510; courriel : [audioffskn@caribsurf.com](mailto:audioffskn@caribsurf.com). ■



---

# Profil : Comité de contrôle et d'inspection national de la Mongolie

---

Par B. Batbayar, Secrétaire général, Comité de contrôle et d'inspection national de la Mongolie

## Historique

On peut diviser l'histoire moderne de la Mongolie en deux parties : de 1921 à 1990 – période régie par un système socialiste avec une économie planifiée et un seul parti politique; et de 1990 jusqu'à maintenant – période de transition vers une économie de marché et un système démocratique, avec un système pluripartiste.

Conformément à la nouvelle Constitution de la Mongolie adoptée en 1992, de nouvelles institutions du gouvernement démocratique ont commencé à voir le jour. Parmi ces institutions, on retrouve le Comité de contrôle et d'inspection national (CCIN), créé en 1995 en vertu de la *Loi de la Mongolie sur le contrôle et l'inspection*.

Il faut cependant mentionner que le régime précédent avait aussi son organisme de contrôle, qui a été créé en 1922 par la mise sur pied d'une Division de l'inspection au sein du gouvernement populaire de Mongolie, et qui a été aboli en 1990, alors qu'il portait le nom de Comité de contrôle populaire. Au cours de son histoire, l'organisme de contrôle de la Mongolie a modifié son mandat, son statut, son champ d'action et son nom à dix reprises.

## Principales fonctions et étendue des pouvoirs

En vertu de la *Loi de la Mongolie sur le contrôle et l'inspection*, les principales fonctions du Comité de contrôle et d'inspection national consistent à contrôler la collecte, l'allocation et l'utilisation des revenus du budget central de l'État, à vérifier le contrôle exercé sur l'utilisation, l'aliénation, l'entretien et la protection des actifs de l'État, et à évaluer si le code de déontologie énoncé dans la loi des fonctionnaires a été respecté par les hauts fonctionnaires.

La *Loi* détermine l'étendue des pouvoirs de contrôle du CCIN. Le CCIN a le droit de contrôler le Grand Khoural (le Parlement), le Président, le Tribunal constitutionnel, le cabinet du gouvernement et les secrétariats, les tribunaux et le secrétariat des procureurs, les ministères, les organismes de réglementation et d'exécution, la Banque centrale, les autres organisations financées par le budget central ainsi que les comptes d'actifs conjoints de l'État. Le Président et les inspecteurs mandatés par le Parlement doivent contrôler comment l'argent du budget est dépensé pour l'agence de renseignements, les forces armées et le service de police. Le CCIN doit contrôler les fonds spéciaux du gouvernement, l'utilisation de l'aide étrangère, y compris les prêts et les subventions, et les résultats des investissements du budget de l'État. En bref, le CCIN a le pouvoir de contrôler les dépenses du budget central de l'État faites par tous les organismes connexes.

Le CCIN procède également à la vérification du contrôle interne de l'utilisation, de l'aliénation, de l'entretien et de la protection des actifs de l'État au sein des différents organismes.

Le CCIN a le pouvoir d'effectuer une évaluation de l'exécution du budget national des années précédentes, de proposer une ébauche de budget pour l'année à venir et de faire des recommandations pour

accroître les revenus et l'efficacité budgétaires, et de les présenter au Parlement.

Une fonction particulière du CCIN, qui peut s'avérer différente de celles des autres ISC, consiste à inspecter et évaluer le respect du code de déontologie des fonctionnaires par les hauts fonctionnaires. La liste des fonctionnaires soumis à une inspection est déterminée par la loi et comprend, entre autres, les titulaires des postes de niveau supérieur tels que les ministres du cabinet, les dirigeants de la Banque centrale, le Conseil des services administratifs gouvernementaux (Commission de la fonction publique), les organismes de réglementation et d'exécution du gouvernement, les secrétaires d'État (secrétaires permanents) des ministres, les gouverneurs des provinces et les ambassadeurs.

## Indépendance

Le CCIN est l'Institution supérieure de contrôle de la Mongolie, créé en vertu d'une loi nationale. Il rend compte à l'Assemblée législative et est indépendant du Comité exécutif. Le Parlement a le droit de nommer et de destituer le président et les membres du CCIN, qui ont un mandat de six ans. À l'exception de certains cas, le président et les membres ne peuvent être démis de leurs fonctions. Dans le cas où l'individu demande à être retiré de ses fonctions pour des raisons de santé ou toute autre raison acceptable, le Parlement peut alors accepter la démission. Dans le cas où l'individu ne remplit pas ses fonctions adéquatement ou enfreint la loi, le Parlement peut alors le démettre de ses fonctions.

Le CCIN fonctionne de manière indépendante. Le CCIN décide normalement des organismes et des aspects à contrôler. Il effectue également des contrôles à la demande du Parlement et suite à des renseignements transmis par des citoyens ou des organismes. Il a un accès complet aux dossiers nécessaires au contrôle et n'est soumis à aucune restriction à cet égard. Le CCIN a le droit d'approuver sa structure organisationnelle, les règles et règlements relatifs à l'organisation de ses activités, et de faire appel à des experts pour son travail avec le consentement de l'organisme responsable de l'expert.

Le système de gestion du personnel du CCIN est indépendant du Conseil des services administratifs gouvernementaux (Commission de la fonction publique). Lors du recrutement de nouveaux employés, les organismes gouvernementaux doivent choisir parmi les candidats qui ont réussi l'examen d'admission à la fonction publique et qui ont été proposés par le Conseil des services administratifs du gouvernement. De son côté, le CCIN peut recruter lui-même ses inspecteurs.

Il subsiste cependant un besoin d'assurer l'indépendance du CCIN quant à son financement. Bien que la *Loi sur le contrôle et l'inspection* stipule que le budget du CCIN doit être approuvé par le Parlement, cette disposition n'a pas été mise en œuvre adéquatement. Il est bien connu qu'à l'heure actuelle le CCIN ne dispose pas d'un personnel suffisant et du budget nécessaire pour mener à bien ses fonctions. Nous sommes conscients que cette situation est

principalement due aux difficultés économiques de la période de transition et au gros déficit budgétaire.

## Organisation

Le CCIN est formé d'un président et de huit membres hors-personnel. Le niveau du président du CCIN est équivalent à celui de ministre du cabinet; il ou elle assiste aux sessions parlementaires ainsi qu'aux réunions du cabinet et détient un droit consultatif. Le Secrétaire général exécute les tâches liées à l'organisation des contrôles et gère les unités de contrôle et d'administration sous la supervision du CCIN. À l'heure actuelle, le CCIN compte deux services de contrôle et d'inspection qui diffèrent quant à leurs entités et aux aspects qu'ils contrôlent. La division administrative est responsable des affaires d'ordre administratif.

On compte 22 Comités de contrôle et d'inspection locaux (CCI) dans la capitale et 21 dans les *aimags* (provinces) de Mongolie. Le CCI local est formé d'un président et de six membres hors-personnel. Le président est nommé et destitué par le CCIN, les membres par le Khoural des représentants de la population (Parlement local). Le CCI possède son propre personnel. Le CCI local exécute les mêmes fonctions que le CCIN, dans les limites de son territoire provincial; son travail est principalement axé sur le budget local.

Le CCIN fournit aux CCI locaux une orientation professionnelle et méthodologique et peut demander aux CCI locaux d'effectuer des vérifications au nom du CCIN.

## Types de travail

À l'heure actuelle, le CCIN effectue surtout des contrôles traditionnels en matière de finances. Le but principal de ces contrôles est d'assurer le respect de l'exécution du budget dans les limites des lois et des règlements existants.

Le CCIN se prépare aussi à intégrer des méthodes et des techniques de contrôle du rendement à ses activités. L'avant-projet de loi sur la gestion et les finances du secteur public, qui a été préparé selon le concept de nouvelle gestion publique et le modèle d'administration publique de la Nouvelle-Zélande, est actuellement à l'étude par le Parlement. Dans le cas où il serait approuvé, le CCIN devrait effectuer une certification des états financiers du

gouvernement, des ministères et des organismes. Le projet pilote visant à introduire cette réforme a débuté et le CCIN est un des cinq organismes pilotes.

## Reddition de comptes

Le CCIN rend compte au Parlement annuellement. Le rapport du CCIN fait l'objet de discussions pendant une session générale du Parlement après avoir été discuté lors des réunions des comités permanents sur le budget et la structure de l'État. Au cours de l'année, le CCIN tient le Parlement au courant des résultats des différents contrôles. Au besoin, le CCIN informe le Président, le Premier Ministre et les ministres et autres fonctionnaires au sujet des résultats des contrôles.

Les rapports de contrôles individuels font l'objet de discussions lors des réunions du CCIN qui sont habituellement accessibles aux médias. Le CCIN émet des communiqués de presse au sujet des résultats des contrôles, que les médias rendent publics. Le CCIN publie également un rapport annuel et un bulletin trimestriel qui sont insérés dans un des quotidiens nationaux.

Les CCI locaux rendent compte à leur Khoural local des représentants de la population et informent le CCIN des résultats de leurs activités.

## Défis à venir

Le CCIN s'attaque présentement aux objectifs visant à améliorer ses méthodes de travail afin de les amener au niveau des ISC des pays développés, à renforcer sa capacité organisationnelle et à assurer son indépendance. À cette fin, le CCIN estime nécessaire de définir, spécialement dans la Constitution de la Mongolie, le mandat du CCIN pour en assurer l'indépendance juridique et financière, et pour introduire des méthodes et techniques de contrôle du rendement et des états financiers.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le Comité de contrôle et d'inspection national de Mongolie, Édifice gouvernemental n° 4, Baga Toiruu – 6, Oulan-Bator – 46, Mongolie; téléphone : (976-1) 322071; téléc. : (976-1) 323266; courriel : batbayar\_b@saic.pmis.gov.mn. ■

---

# Publications à signaler

---

Le Fonds monétaire international (FMI) a publié deux nouveaux livrets dans le cadre de sa série sur les questions économiques. Rédigé par Andrew Berg et Catherine Patillo, *The Challenge of Predicting Economic Crises*, présente des questions liées à la prévision des crises économiques (comme la crise du Mexique en 1994 et la crise asiatique en 1997) au moyen de systèmes d'avertissement précoce. Des recherches effectuées par un certain nombre d'institutions, dont le FMI et la Réserve fédérale américaine, révèlent l'utilité de certains modèles pour prévoir les crises économiques, mais d'autres travaux seront nécessaires pour mieux comprendre les causes. Le deuxième livret, rédigé par Thomas Wolf et Emine Gurgen, s'intitule *Improving Governance and Fighting Corruption in the Baltic and CIS Countries*. Cette publication porte sur la façon dont les 15 États indépendants qui sont apparus après la dissolution de l'ancienne Union soviétique ont amorcé leur transformation en économies de marché ainsi que sur les liens qui existent entre la régie et la corruption et les coûts économiques élevés que représentent la corruption. Elle met aussi en lumière les travaux du FMI avec les pays baltes et les pays de la CEI pour atteindre une stabilité macroéconomique et poursuivre des réformes culturelles essentielles.

Le FMI a publié également un nouveau livre intitulé *AFRICA : Adjusting to the Challenges of Globalization*, qui a été rédigé par Laura Wallace. Signalant que l'Afrique du sud du Sahara a besoin d'une croissance économique beaucoup plus rapide et de politiques sociales, financières et économiques plus efficaces pour compenser la désertification et réduire la pauvreté, la publication présente le compte rendu d'un séminaire de mai 1998 qui avait été organisé pour discuter de solutions afin d'accélérer la croissance de l'Afrique dans notre économie de plus en plus mondialisée. On peut obtenir les publications du FMI en écrivant aux **Services de publication du FMI, 700 19<sup>th</sup> Street, NW, Washington, DC 20431, É.-U.** (tél. : (202) 623-7430; téléc. : (202) 623-7201); courriel : [publication@imf.org](mailto:publication@imf.org).

\*\*\*\*\*

Les directives sur le contrôle interne ont suscité beaucoup d'intérêt au cours des dernières années, et le nouveau livre de Steven J. Root, *Beyond COSO-Internal Control to Enhance Corporate Governance*, pourrait intéresser les lecteurs de la *Revue*. *Beyond COSO* explique les aspects complexes du Rapport du COSO tout en présentant des directives claires sur la mise en oeuvre de divers contrôles internes. Le livre s'appuie sur le cadre du COSO pour fournir un système rigoureux qui peut être utilisé pour transformer la fonction de contrôle interne en un outil stratégique utile afin de tirer parti des points forts d'une organisation et d'améliorer le rendement. **Ce livre est publié en anglais par John Wiley & Sons, 605, Third Avenue, New York, New York, 10158, États-Unis (tél. : (212) 850-6336). 34,95 \$**

\*\*\*\*\*

On peut maintenant se procurer les actes de la première Conférence euro-américaine des Institutions supérieures de contrôle (ISC), qui s'est tenue à Madrid les 17 et 18 février 2000. Les représentants de l'EUROSAI et de l'OLACEFS y assistaient. La Conférence a servi de forum d'étude pour l'échange de connaissances et d'expériences sur l'intégration et la mondialisation. La Conférence a porté sur trois thèmes principaux : (1) l'ISC dans les processus d'intégration et de mondialisation; (2) l'expérience de coopération des ISC dans les processus d'intégration actuels au sein de l'EUROSAI et de l'OLACEFS; (3) les perspectives d'avenir pour le contrôle et la coopération entre les ISC au sein de l'EUROSAI et de l'OLACEFS. La Conférence a eu lieu sous les auspices de l'Institution supérieure de contrôle espagnole. On peut obtenir les actes (en anglais et en espagnol) en écrivant à la **Cour des comptes de l'Espagne, Presidente del Tribunal de Cuentas de Espana, Fuencarral 81, Madrid, Espagne, 28004 (tél. : 011-34-1-445-8112; téléc. : 011-34-1-446-7600).**

\*\*\*\*\*

La prévention de la corruption demeure une préoccupation majeure pour les bureaux de contrôle à l'échelle mondiale. *Corrupt Cities, a Practical Guide to Cure and Prevention* donne des exemples de stratégies anticorruption et des suggestions concernant leur mise en oeuvre dans des milieux difficiles qui peuvent être caractérisés par l'indifférence politique, l'inertie bureaucratique et l'absence de mobilisation des citoyens. À partir de deux exemples, Hong Kong - 1970 et La Paz - 1980, le livre s'appuie à la fois sur les contributions théoriques et pratiques pour prévenir la corruption. Pour l'obtenir (en anglais), communiquer avec : **ICS Press Institute for Contemporary Studies, P.O. Box 578, Jim Thorpe, PA, 18229 (tél. : 1 800 326-0263 ou téléc. : (510) 238-8440).**

\*\*\*\*\*

La lutte contre la corruption dans les pays en développement et les économies émergentes : le rôle du secteur privé est le thème qui a été abordé lors de la Conférence de Washington sur la corruption, qui s'est tenue à Washington, DC. La Conférence avait pour but de a) permettre de comprendre le problème très répandu de la corruption dans les pays en développement, b) mettre en lumière l'expérience des entreprises qui luttent activement contre la corruption, c) diffuser de l'information aux organisations, aux agences et aux entreprises pour les aider à lutter contre la corruption, d) jeter des bases en vue d'établir des partenariats fructueux, e) déterminer les mesures qui permettront de freiner la corruption dans les pays en développement et les économies émergentes. On peut obtenir le rapport final en écrivant à l'adresse suivante : **INTERCOM-Washington Conference Organizers, 1101 30<sup>th</sup> Street, NW, suite 500, Washington, DC, 2007 (tél. : (202) 887-1887 et téléc. : (202) 887-1888). ■**

---

# Dans le cadre de l'INTOSAI

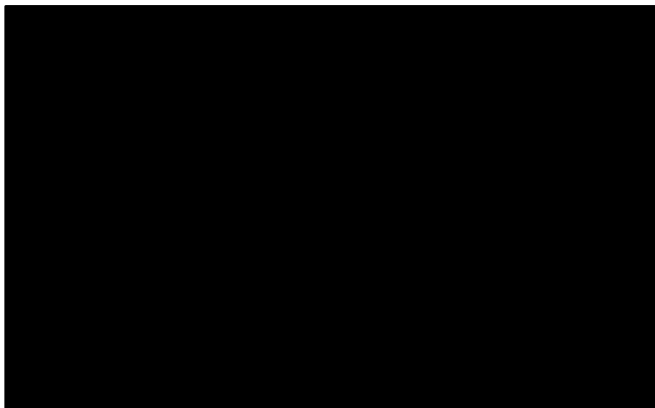
---

## Le Secrétariat de l'IDI quitte le Canada pour la Norvège

Le 1<sup>er</sup> janvier 2001, l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI) a vécu une journée remarquable. Après 15 années d'activité au Canada, le Secrétariat de l'IDI a été transféré à la Norvège. Lors du XVI<sup>e</sup> INCOSAI en 1998, l'Assemblée générale de l'INTOSAI a confié à l'ISC de la Norvège le soin d'assumer la responsabilité du Secrétariat de l'IDI à compter de 2001.

Pour se préparer à assumer ce nouveau rôle, la Norvège a fait porter ses efforts sur la participation aux programmes et aux activités de l'IDI de même que sur l'établissement d'une nouvelle organisation de l'IDI en Norvège.

L'ISC de la Norvège a établi la Fondation de l'IDI en 1999, comme entité juridique distincte conformément aux lois de la Norvège. Le Vérificateur général de la Norvège est le Président de la Fondation de l'IDI, et les vérificateurs généraux du Canada, des Pays-Bas et du Royaume-Uni sont membres du Conseil d'administration. Trois cadres supérieurs du Bureau du Vérificateur général de la Norvège en font également partie. Le Secrétaire général de l'INTOSAI agit comme observateur lors des réunions du Conseil.



Le personnel du nouveau Secrétariat de l'IDI en Norvège en septembre 2000. Dans l'ordre habituel, M<sup>me</sup> Fida Geagea (Canada), M. Ulf Christiansen, M<sup>me</sup> Nina Ostlund, M<sup>me</sup> Marit Berge, M<sup>me</sup> Else-Karin Kristensen (sous-directrice générale), M. Magnus Borge (directeur général), M. Richard Gagné (Canada).

Le nouveau Secrétariat de l'IDI en Norvège a démarré sur une petite échelle en 1999 et a pris graduellement de l'expansion au cours de la dernière année. Le 1<sup>er</sup> janvier 2001, il était composé de huit membres. Deux d'entre eux travaillaient avec l'IDI au Canada et

continueront de travailler avec le nouveau Secrétariat de l'IDI en Norvège pour une période de deux ans. Cela contribuera à assurer un transfert sans heurt des responsabilités et permettra au nouveau Secrétariat de profiter de leur connaissance et de leur expérience précieuses. En 2001, le Secrétariat recrutera de nouveaux membres, essentiellement pour exécuter les activités de programme.

En 1999 et en 2000, des représentants de la Norvège ont participé en tant qu'observateurs aux activités de formation de l'IDI, notamment aux ateliers du Programme régional de formation à long terme (PRFLT) et aux réunions des comités de formation des groupes de travail régionaux de l'INTOSAI. La qualité du Secrétariat canadien de l'IDI en tant qu'organisateur d'activités de formation et animateur des réunions n'est plus à démontrer. Le nouveau personnel de l'IDI a beaucoup appris et il est certain que le nouveau Secrétariat a fort à faire pour relever les normes élevées établies.

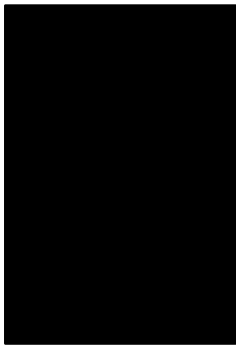
En 2000, l'élaboration d'un nouveau plan stratégique a été une activité importante pour le nouveau Secrétariat de l'IDI. Le plan stratégique de 2001-2006 de l'IDI a été approuvé par le Conseil d'administration de la Fondation de l'IDI en mars 2000, et a été entériné par le Comité directeur de l'INTOSAI lors de sa 47<sup>e</sup> réunion à Séoul, en Corée, du 23 au 25 mai 2000. Il vise à faire fond sur les résultats du PRFLT, qui a été mis en œuvre dans la plupart des régions de l'INTOSAI. Il vise à continuer d'offrir un appui aux divers comités régionaux de formation et aux quelque 150 spécialistes de la formation certifiés par l'IDI, qui sont en mesure d'offrir des formations locales et régionales aux ISC membres.

Le Plan prévoit aussi un élargissement considérable du programme d'échange d'information de l'IDI et l'exploration de voies et moyens d'étendre les activités de formation et de constitution d'autres capacités en collaboration avec les commissions permanentes et les groupes de travail de l'INTOSAI. La mise en œuvre du plan a démarré en 2000, par la consultation des groupes de travail régionaux de l'INTOSAI et l'exploration de diverses sources de financement des activités de programme.

Un fait digne de mention l'an dernier a été le resserrement de la coopération entre l'EUROSAI et l'IDI. Sous la présidence de la France, l'EUROSAI a établi de nouveaux contacts et il a été décidé d'entreprendre les préparatifs en vue de la prestation du PRFLT dans les ISC des pays d'Europe centrale, orientale et du sud-est de l'Europe. À cette fin, un atelier de planification stratégique a été donné à Oslo, en Norvège, du 11 au 13 décembre 2000, auquel ont assisté des représentants de 19 ISC et d'autres institutions.

Pour plus d'information, communiquez avec le : Bureau du Vérificateur général, Riksrevisjonen, Pilestredet 42, Postboks 8130 Dep, 0032 Oslo, Norvège; téléphone : 47 (2) 224 10 00; téléc. : 47(2) 224 10 01; courriel : riksrevisjonen@riksrevisjonen.no.

## Nomination du Président Munoz à la Chambre des comptes de Madrid



M. Ramon Munoz Alvarez

M. Ramon Munoz Alvarez a été nommé le Premier Président de la nouvelle Chambre des comptes régionale établie pour Madrid. M. Munoz est très connu au sein de la collectivité de l'INTOSAI, puisqu'il a été un membre actif de l'Organisation pendant de nombreuses années. Son leadership au sein de l'INTOSAI remonte à 1974, au moment où l'Espagne accueillait le VIII<sup>e</sup> Congrès international des Institutions supérieures de contrôle, et il a continué de participer à un éventail

de projets de l'INTOSAI, comme le groupe de travail qui a révisé les Statuts de l'Organisation en 1992.

Avant sa nomination au poste de Président de la Chambre des comptes régionale de Madrid, M. Munoz a mené une carrière distinguée à la Cour des comptes de l'Espagne, neuf ans en tant que membre de la Cour au poste de Directeur des Affaires communautaires et régionales.

La *Revue* se joint aux nombreux collègues de M. Munoz dans le monde entier qui lui souhaitent beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions. Pour communiquer avec M. Munoz à son nouveau bureau, écrire à la : Camara de Cuentas de la Comunidad de Madrid, Avda. de los Madronas 29, 28043-Madrid, Espagne; téléphone : 34-91 759 9767; téléc. : 34-91-721-8837.

### Nouveau Secrétariat de l'ASOSAI en Inde

Lors de la VIII<sup>e</sup> Assemblée de l'ASOSAI tenue en Thaïlande, en octobre 2000, le Bureau du Contrôleur et du Vérificateur général de l'Inde s'est vu confié le Secrétariat de l'ASOSAI, qui a été assuré par le Conseil de contrôle du Japon pendant neuf ans depuis 1991.

L'adresse du nouveau Secrétariat de l'ASOSAI en Inde est la suivante : Office of Comptroller and Auditor General of India, 10 Bahadur Shah Zafar Marg, New Delhi, 100002, Inde; téléphone : 91-11-323-1613; téléc. : 91-11-323-5445; courriel : asosai@cag.delhi.nic.in; internet : www.asosai.org.

# Calendrier des événements de l'INTOSAI en 2001

## Janvier

---

## Février

---

*Séminaire – Utilisation des TI en vérification  
Golawice, Pologne  
20-21 février*

## Mars

---

*XXIII<sup>e</sup> réunion du Comité directeur de l'EUROSAI  
Slovénie  
29-30 mars*

## Avril

---

*Congrès de l'ARABOSAI  
Maroc  
24-27 avril*

## Mai

---

*3<sup>e</sup> Séminaire sur la vérification du rendement des TI  
Slovénie  
(La date sera annoncée.)  
Séminaire sur la vérification environnementale  
Oslo, Norvège  
14-16 mai  
Journées EUROSAI de Madère, Portugal  
31 mai-1<sup>er</sup> juin*

## Juin

---

*Symposium des spécialistes en formation de l'IDI  
Oslo, Norvège  
4-9 juin*

## Juillet

---

## Août

---

## Septembre

---

*Réunion du Comité directeur de l'AFROSAI  
Libye  
(La date sera annoncée.)  
Congrès de l'OLACEFS  
Panama  
(La date sera annoncée.)*

## Octobre

---

*XVII<sup>e</sup> INCOSAI  
Séoul, Corée  
22-27 octobre*

## Novembre

---

## Décembre

---

*N.D.L.R. : Ce calendrier est publié à l'appui de la stratégie de communication de l'INTOSAI et comme moyen d'aider les membres de l'INTOSAI à planifier et à coordonner leurs engagements. Figuretront dans cette section régulière de la Revue les événements intéressants l'ensemble des membres de l'INTOSAI et les événements régionaux tels que les congrès, les assemblées générales et les réunions des comités directeurs. En raison de l'espace restreint, les nombreux cours de formation et autres réunions professionnelles offertes par les régions ne peuvent être inclus. Pour plus de renseignements, s'adresser au secrétaire général de chaque groupe de travail régional.*

# Revue internationale de la vérification des comptes publics

## INDEX - VOLUME 27 - 2000

### ARTICLES

- 17<sup>e</sup> Conférence des vérificateurs généraux du Commonwealth, janvier, p. 7  
VIII<sup>e</sup> Assemblée générale de l'AFROSAI au Burkina Faso, janvier, p. 11  
L'OLACEFS célèbre sa IX<sup>e</sup> Assemblée générale au Paraguay, janvier, p. 14  
Kiyoshi Okamoto, Nouvelle infrastructure de formation de l'ASOSAI, avril, p. 6  
Winfried P. M. Beekmans, Responsabilités nationales et possibilités à l'échelle internationale : activités internationales de certaines institutions supérieures de contrôle des finances publiques, avril, p. 9  
G. Peter Wilson, La vérification, la direction et la régie — Améliorer la confiance et la transparence, juillet, p. 7  
Detlev Sparberg, Contrer la corruption et la fraude, juillet, p. 9  
Conférence de l'INTOSAI sur le contrôle interne, juillet, p. 12  
Sigurdur Thordarsson, Le vérificateur vérifié : Examen du Bureau de vérification national de l'Islande par ses pairs, octobre, p. 10

### PROFILS DE VÉRIFICATION

- Sierra Leone, janvier, p. 17  
Mexique, avril, p. 13  
Roumanie, juillet, p. 14  
Bahreïn, octobre, p. 14

### ÉDITORIAUX

- Les contrôles de gestion, les évaluations et les institutions supérieures de contrôle des finances publiques, janvier, p. 1  
La vérification dans le Pacifique Sud, avril, p. 1  
En attendant Séoul, juillet, p. 1  
Amélioration des services publics, octobre, p. 1

### DANS LE CADRE DE L'INTOSAI

- Réunion du Groupe de travail pour la privatisation à Varsovie, janvier, p. 20  
Les dirigeants du XVII<sup>e</sup> INCOSAI se rencontrent pour planifier le programme, janvier, p. 21  
La Commission de contrôle interne tiendra une conférence internationale, janvier, p. 21  
XVII<sup>e</sup> INCOSAI à Séoul en 2001, avril, p. 17  
47<sup>e</sup> réunion du Comité directeur à Séoul, juillet, p. 17  
Le nouveau Conseil de l'IDI se réunit à Oslo, juillet, p. 20  
Relations durables grâce à l'IDI, juillet, p. 21  
Nouvelle du XVII<sup>e</sup> INCOSAI 2001, octobre, p. 17  
Le Troisième Séminaire sur la vérification du rendement prévu pour 2001, octobre, p. 17  
Première Conférence euro-américaine des institutions supérieures de contrôle, octobre, p. 18  
La Commission de la dette publique de l'INTOSAI s'est réunie à Londres, octobre, p. 18

### EN BREF

- |   |                                      |
|---|--------------------------------------|
| Afrique du Sud, juillet, p. 3                     | Japon, janvier, p. 6                 |
| Allemagne, janvier, p. 3                          | Lituanie, juillet, p. 4              |
| Argentine, juillet, p. 4                          | Malaisie, juillet, p. 5              |
| Bangladesh, janvier, p. 3; avril, p. 3            | Mexique, octobre, p. 4               |
| Belgique, octobre, p. 3                           | Nations Unies, octobre, p. 5         |
| Bermudes, octobre, p. 3                           | Oman, avril p. 5; juillet, p. 5      |
| Canada, janvier, p. 3                             | Pakistan, juillet, p. 5              |
| Chine, avril, p. 3                                | Royaume-Uni, octobre, p. 5           |
| Corée, janvier, p. 4                              | Russie, juillet, p. 6; octobre, p. 6 |
| Costa Rica, octobre, p. 3                         | Seychelles, janvier, p. 6            |
| Égypte, janvier, p. 4                             | Suisse, octobre, p. 6                |
| États-Unis d'Amérique, janvier, p. 5, avril, p. 4 | Thaïlande, octobre, p. 6             |
| Hong Kong, avril, p. 4, octobre, p. 4             | Tuvalu, octobre, p. 6                |
| Hongrie, janvier, p. 5; avril, p. 5               | Venezuela, juillet, p. 6             |
| Inde, juillet, p. 4; octobre, p. 4                |                                      |